

MASTER 1 SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- Parcours Formation de formateurs
- Parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers
- Parcours Ingénierie pédagogique et numérique

2020/2021





SOMMAIRE

L'université Clermont Auvergne	8
Présentation de l'INSPÉ Clermont auvergne	8
Service de la formation	14
Bibliothèque universitaire	15
Recherche	16
Calendrier universitaire	17
Relations internationales	17
Utilisation de l'ENT et de la plateforme de travail moodle	18
Vie étudiante	20
Restauration	20
Activités sportives (SUAPS)	21
Activités culturelles (SUC)	21
Service université handicap (suh) et service des santé universitaire (SSU)	22
Service social uca	23
Infirmierie	23
Présentation générale du Master Sciences de l'éducation	1-1
Parcours Formation de formateurs	1-15
Parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers	1-27
Parcours Ingénierie pédagogique et numérique	1-33

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique et ont à la fois valeur de féminin et masculin.



LE MOT DU DIRECTEUR

Chers étudiants,
Au nom des enseignants,
enseignants-chercheurs et
personnels administratifs, je vous
souhaite la bienvenue à
l'Inspé Clermont Auvergne.

L'année de formation que vous entamez sera à la fois riche et exigeante.

Elle appelle de votre part un réel engagement.

Sachez que vous pouvez compter sur celui de l'ensemble des personnels enseignants, administratifs et techniques qui travaillent au sein de notre institut Comme au sein des autres composantes universitaires et de l'Éducation Nationale.

Les formations portées par l'INSPÉ ont une orientation résolument professionnelle tout en étant profondément ancrées dans les recherches en éducation. Nos formations visent à tisser des liens entre les résultats de la recherche et le développement de compétences professionnelles. C'est parce que les métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation nécessitent de faire appel à un ensemble de domaines de recherches en éducation que l'INSPÉ s'appuie principalement sur un laboratoire de recherche pluridisciplinaire dans le domaine de l'Éducation, le laboratoire ACTé. Les formations que nous proposons sont également pensées pour accueillir un public en formation continue notamment à travers la mise en place de formations hybrides.

L'ensemble de l'équipe pédagogique, administrative et technique se mobilise depuis plusieurs années au service des étudiants. Au cours des 5 dernières années, sous la responsabilité de l'équipe de direction (Frédéric Dana, Sylvie Dozolme, Grégoire Cochetel puis Raphael Coudert, Michèle Mergault, Ludovic Morge), les personnels ont travaillé à améliorer la qualité du service offert aux étudiants en réorganisant le service de la formation de l'INSPÉ.

En partenariat avec un grand nombre d'acteurs (composantes de l'université, Rectorat, associations partenaires de l'institut...) l'INSPÉ, à travers ses quatre sites de formation (Aurillac, Chamalières, Le Puy-en Velay, Moulins), contribue à la politique de déploiement territoriale de l'offre de formation de l'Université Clermont Auvergne.

Tous mes vœux de réussite vous accompagnent. Je souhaite que votre passage à l'INSPÉ Clermont Auvergne soit le tremplin de votre épanouissement professionnel et personnel.

Ludovic MORGE
Professeur des universités
Directeur de l'INSPÉ Clermont auvergne



ORGANISATION ET COVID

Mesdames et Messieurs les étudiants,

Nous voici, au moment de la rentrée, à l'aube d'une année dont les incertitudes sont nombreuses au regard de la situation liée à l'épidémie de covid-19.

Nul ne peut prévoir le contexte sanitaire dans lequel se dérouleront les semaines et mois qui viennent.

Vous devez cependant savoir que les équipes de formation seront très attentives à mettre en place, dès que ce sera nécessaire, si cela est nécessaire, des dispositifs de formation qui s'adapteront au mieux aux contraintes.

Dans ces conditions, il sera absolument indispensable que vous soyez rapidement équipés d'outils informatiques permettant de suivre votre formation à distance. L'Université Clermont-Auvergne a souscrit à l'offre Microsoft Office 365, et permet ainsi à tous les étudiants de bénéficier des logiciels de la suite Office 365 en ligne et de les installer sur leurs PC personnel, tablette ou encore téléphone portable. **Il sera nécessaire que vous téléchargiez cette suite 365 pour que vous puissiez utiliser l'application Teams** (qui pourra être un support de cours, de visioconférence...) ; votre adresse étudiante sera obligatoire.

(<https://dsi.uca.fr/catalogue-de-services/beneficier-d-office-365-education-gratuitement-27251.kjsp>)

Les conditions dans lesquelles se dérouleront les formations exigeront de la part des personnels et des usagers de l'INSPÉ de la réactivité et de la rigueur pour que, en cas de dégradation du contexte sanitaire, les formations puissent continuer à se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

La direction de l'INSPÉ compte sur chacune et chacun d'entre vous pour faire preuve d'anticipation et se tenir informé de l'évolution des conditions et des mesures à prendre en cas de dégradation de la situation sanitaire. Cela passe en particulier par **la nécessité de consulter régulièrement le site internet de l'INSPÉ (inspe.uca.fr) mais également, chaque jour, votre messagerie électronique universitaire**. Nous comptons également sur votre discipline pour suivre scrupuleusement l'ensemble des consignes qui vous seront données sur ces questions, l'année durant, par les personnels de l'INSPÉ et en particulier concernant les précautions à prendre dans les locaux, salles de cours ou bureaux administratifs. Il en va de la sécurité de chacun.

L'équipe de Direction vous souhaite, dans ce contexte si particulier, une très bonne année universitaire.

Contacts référents précarité numérique:

Evelyne ROUX (Services des Affaires communes)

Frédéric DANA (Directeur-adjoint)

Adresse mail à contacter : besoins-equipement-etudiants.inspe@uca.fr

L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE - UCA

L'université Clermont auvergne propose une offre de formation pluridisciplinaire.

Elle accueille près de 35 000 étudiants dont 858 doctorants.

Elle est présente sur les sites de Clermont-Ferrand, Montluçon, Vichy, Moulins, le Puy-en-Velay et Aurillac.

L'Université Clermont Auvergne, c'est :

- 4600 étudiants de nationalité étrangère dont 500 dans le cadre de partenariats interuniversitaires et 150 co-tutelle de thèses
- 3320 personnels, dont 1281 chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires et 1937 personnels techniques et administratifs
- 3204 personnels (tous statuts confondus) dans les 35 laboratoires de recherche en partenariat avec de nombreux établissements et organismes (CNRS, Inserm, INRA, IRD, VetAgroSup, IRSTEA...) et 3 structures fédératives
- 5 collegiums autour de 5 Écoles doctorales qui couvrent les domaines Droit-Économie-Gestion, Sciences de la Vie-Santé-Environnement, Lettres-Langues-Sciences Humaines et Sociales, Technologie-Sciences pour l'Ingénieur et Sciences Fondamentales
- 20 composantes : 10 UFR, 2 IUT, 4 Ecoles, 1 observatoire, 1 institut Polytech, 1 INSPÉ et 1 Institut informatique
- Plus de 170 formations dont 17 DUT, 2 DEUST, 1 PACES (première année commune aux études de santé), 3 formations paramédicales, 3 cycles préparatoires, 27 licences, 51 licence pro, 1 PAS, 1 LAS, 7 diplômes d'ingénieurs, 1 capacité en droit et 54 masters
- 550 accords de partenariats en Europe et dans le monde

PRÉSENTATION DE L'INSPÉ CLERMONT AUVERGNE

Les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) ont été créés dans le cadre de la loi pour l'école de la confiance en 2019 en remplacement des ESPE. Ils sont accrédités conjointement par les ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Éducation nationale.

L'INSPÉ Clermont Auvergne est une composante de l'Université Clermont Auvergne contribuant à la recherche et à la formation aux métiers de l'éducation ainsi qu'à la politique de développement territorial à l'échelon régional. Elle prépare notamment les étudiants aux métiers d'enseignant dans le 1^{er} ou 2nd degré et de conseiller principal d'éducation en mobilisant : recherche, enseignants de l'INSPÉ, des UFR et professionnels de l'enseignement scolaire (enseignants, corps d'inspection, chefs d'établissements...).

L'INSPÉ propose également une offre orientée vers d'autres métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (promotion de la santé, besoins éducatifs particuliers, formation des formateurs et formatrices, numérique...).

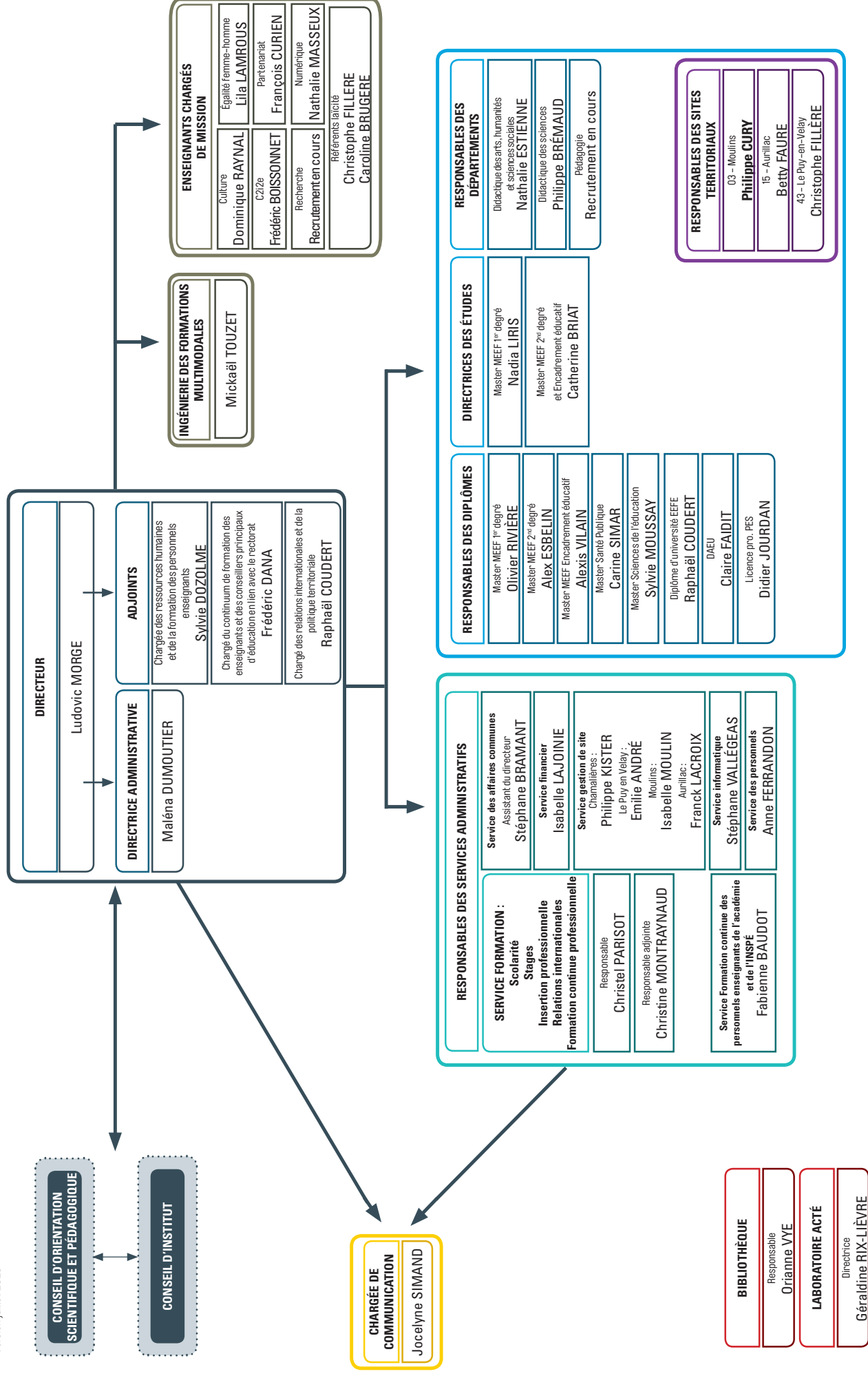
Ses formations sont réalisées en lien étroit avec de nombreux partenaires.

GOVERNANCE DE L'INSPÉ

L'institut est dirigé par une équipe de direction composée d'un directeur, de trois directeurs adjoints et d'une directrice administrative. Conformément aux textes en vigueur, il possède deux instances de gouvernance : le conseil d'institut et le conseil d'orientation scientifique et pédagogique. Le conseil d'institut est composé de trente membres (16 élus, 14 nommés), il porte le projet global de l'INSPÉ. Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique associe des représentants des formateurs, de l'université et des partenaires institutionnels, associatifs et culturels de l'institut. Il travaille avec le conseil d'institut et remplit des missions de consultation, d'expertise et de prospective sur la formation, la recherche et leur articulation.

ORGANIGRAMME DE L'INSPÉ 2020-2021

Version juillet 2020



LES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT NOUS FONT CONFIANCE. ET POURQUOI PAS VOUS ?

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Retrouvez nos offres
sur gmf.fr/enseignement

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Yasmine,
professeure des écoles.

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2020.

*Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{ère} année, à la souscription d'un contrat d'assurance AUTO PASS jusqu'au 31/12/2020. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Les conditions, garanties et limites de notre contrat AUTO PASS ainsi que les conditions de nos offres sont disponibles en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Venez nous rencontrer en agence :

► ALLIER :

- 28 rue des Bouchers, à Moulins
- 116 av. de la République, à Montluçon
- 12 rue de Paris, à Vichy

► CANTAL :

9 et 11 av. de la République, à Aurillac

► HAUTE-LOIRE :

13 av. Charles Dupuy, au Puy-en-Velay

► PUY DE DÔME :

- 8 rue des Salles « Le Vivaldi », à Clermont-Ferrand
- 157 bd Gustave Flaubert, à Clermont-Ferrand
- 8 rue René Robin, à Riom-Mozac
- 13 bd Albert Buisson, à Issoire

Ou contactez votre conseillère GMF
au 06 08 91 25 65

LA POLITIQUE TERRITORIALE

La politique territoriale de l'INSPÉ s'inscrit dans le projet stratégique des établissements d'enseignement supérieur et se veut une réponse aux besoins des territoires. Il s'agit :

- d'assurer la formation initiale au "Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation" ;
- de garantir en lien, avec les services académiques, une offre et une diversité de terrains de stage (milieu rural/urbain, classe unique, éducation prioritaire...) ainsi que les compétences en matière d'accompagnement de ces stages sur la base de l'alternance qui fonde le projet pédagogique de l'INSPÉ ;
- de mettre en œuvre une offre de formation continue en direction, d'une part, des personnels de l'éducation nationale, en lien étroit avec l'employeur et, d'autre part, des professionnels de l'éducation et de la formation ;
- de mettre en œuvre un dispositif territorial d'accompagnement à l'entrée en formation à destination des publics éloignés de l'enseignement supérieur, notamment à travers le DAEU.
- de contribuer au développement de projets de recherche articulés aux besoins territoriaux et portés par le laboratoire ACTé (EA 4281) ;
- d'assurer un accueil de qualité pour les étudiants (vie culturelle et sportive, emplois, logements...) comme pour les professionnels ;
- d'offrir un lieu de ressources pour l'ensemble des acteurs et des actrices du monde de l'éducation ;
- de contribuer à la vie scientifique et culturelle locale.

LES SITES DE FORMATION DE L'INSPÉ

L'INSPÉ Clermont auvergne dispose de 4 sites de formation : le siège de Chamalières et les sites d'Aurillac, du Puy-en-Velay et de Moulins.



SIÈGE DE CLERMONT-CHAMALIÈRES
36 avenue Jean-Jaurès C.S. 20001
63407 Chamalières Cedex
Tél. : +33 (0)4 73 31 71 50



SITE DE MOULINS
28 rue des Geais
03000 Moulins
Tél. : +33 (0)4 70 35 13 00
Fax : +33 (0)4 70 35 13 01



SITE D'AURILLAC
25 rue de l'Ecole Normale
15013 Aurillac
Tél. : +33 (0)4 43 79 11 52



SITE DU PUY-EN-VELAY
8 rue Jean-Baptiste-Fabre
BP 50320
43011 Le Puy-en-Velay Cedex
Tél. : +33 (0)4 71 09 90 50
Fax : +33 (0)4 71 09 90 59



Master MEEF premier degré

M1 : Chamalières ; Moulins ; Le Puy en Velay
M2 : Aurillac ; Chamalières ; Moulins ; Le Puy en Velay
Parcours EEFE : Le Puy en Velay

Master MEEF second degré

M1 et M2 : Chamalières

Master MEEF encadrement éducatif

M1 et M2 : Chamalières

Diplôme Universitaire Enseigner dans un établissement français à l'étranger

Uniquement à distance

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)

En présence à Chamalières ou à distance

Master santé publique, parcours 1 "Éducation à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes"

M1 et M2 : Moulins

Licence professionnelle gestion et accompagnement de projets pédagogiques, parcours "Métiers de la santé : prévention et éducation à la santé"

Moulins

Master Sciences de l'Éducation

Parcours Scolarisation et Besoins Éducatifs Particuliers : Chamalières

Parcours Ingénierie Pédagogique & Numérique : Chamalières

Parcours Formation de Formateurs : Chamalières

OFFRE DE FORMATION DE L'INSPÉ 2020-2021

Version mai 2020, sous réserve de modifications éventuelles

De la formation initiale à la formation continue via une diversité de voies d'accès

MASTERS

FORMATION CONTINUE DIPLOMANTE
Ouvrte aux personnes dans et hors Éducation Nationale (EN)
Tous les diplômes sont ouverts sauf 2 réservés EN

FORMATION CONTINUE QUALIFIANTE
Ouvrte aux personnes dans et hors EN
Formation continue modulaire (à l'UE) et actions à la demande
Réservé EN
Plan académique de formation, plan départemental de formation

FORMATION CONTINUE CERTIFIANTE
Réservé EN
Préparations aux certifications (CAFFA, CAFPEMF, C212e, CAPPEI, CAPEFE)

Préparations aux concours (CAPES, CAPFES, CAPET, CAPLP et CRPE) dans ou hors master

MÉTIER DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
MEEF 1 ^{er} degré
Enseigner en France (FI/FC)
Enseigner en France et à l'étranger (FI/FC)
Parcours
MEEF 2 nd degré
Lycée général, technologique, professionnel et collèges
Anglais
Disciplines rares (Master 2)
Economie - Gestion
EPS - IE
Espagnol
Histoire - Géographie
Lettres modernes
Lettres classiques
Mathématiques
Mathématiques - Sciences
Physique - Chimie
Professeur documentaliste
S2I
SVT
MEEF Encadrement éducatif
MEEF Pratiques et ingénierie de la formation

SANTÉ PUBLIQUE
Parcours 1
Éducation à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes

SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services
Parcours
Scolarisation et besoins éducatifs particuliers
Ingénierie pédagogique & numérique

DU

APPROFONDISSEMENT POUR ENSEIGNER*
ENSEIGNER DANS LE 1 ^{ER} OU 2 ND DEGRÉ*

ENSEIGNER DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
5 parcours :
"Professeur des Ecoles"
"Enseigner les Lettres en collège et lycée"
"Enseigner les Mathématiques en collège et lycée"
"Enseigner l'Histoire et la Géographie en collège et lycée"
"Enseigner les Sciences en collège et lycée"

LICENCE PROFESSIONNELLE

GESTION ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS PÉDAGOGIQUES
Parcours métiers de la santé : prévention et éducation à la santé

DISPOSITIFS DE PRÉPROFESSIONNALISATION EN LICENCE
UE libre "Découvertes des métiers de l'enseignement" Licence 2 et 3
UE ou modules au sein des licences des UFR

Dispositif d'aide à l'orientation vers les métiers de l'enseignement

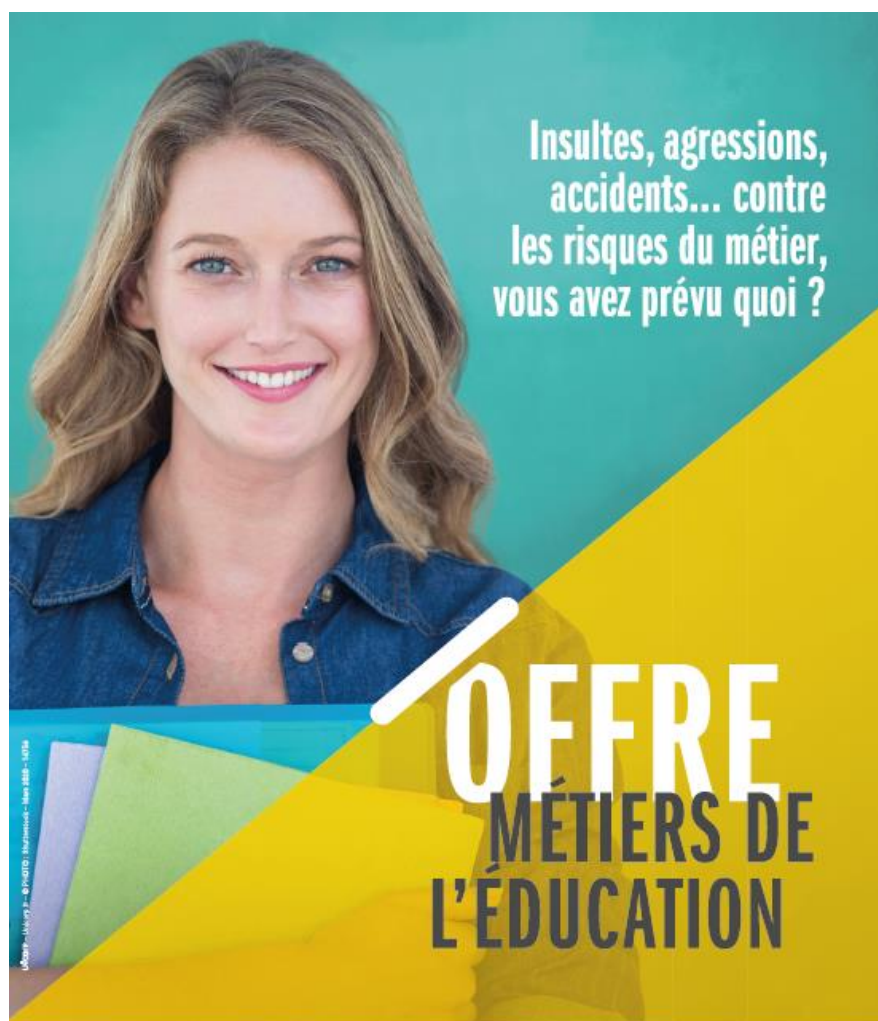
DAEU

OPTION A : Littéraire OU OPTION B : scientifique

*Il s'agit de plusieurs diplômes d'université adaptés à la formation des étudiants, ayant le statut de fonctionnaires stagiaires, titulaires d'un master et d'un concours de l'enseignement.

L'Autonome de Solidarité Laïque

www.autonome-solidarite.fr



L'Autonome de Solidarité Laïque (L'ASL) propose l'**Offre Métiers de l'Éducation** en partenariat avec la MAIF, pour mieux **vous protéger contre les risques inhérents à votre activité professionnelle.**

En complément du volet assurantiel de l'Offre, **L'Autonome de Solidarité Laïque** fournit le volet associatif qui prévoit **un accompagnement de proximité** dans toutes les situations rencontrées pour **faire face aux risques du métier**

www.autonome-solidarite.fr
www.maif.fr/offreeducation



L'Autonome de Solidarité Laïque se décline en délégations départementales animées par des **équipes militantes** du département. Elles sont assistées dans leurs missions par des salariés de l'association et des **avocats-conseil**.

Leur rôle premier est de recevoir et d'accompagner les adhérents.

Elles déclinent également les **actions d'information, de formation**, contribuant ainsi la **prévention des risques du métier**.

ASL Allier	▶ tél 04 70 35 04 38	▶ asl003@autonomesolidarite.fr
ASL Cantal	▶ tél 04 71 43 19 65	▶ asl015@autonomesolidarite.fr
ASL Haute-Loire	▶ tél 04 71 02 37 96	▶ asl043@autonomesolidarite.fr
ASL Puy-de-Dôme	▶ tél 04 73 90 15 60	▶ asl063@autonomesolidarite.fr

SERVICE FORMATION

Le Service Formation, nouvellement créé, se situe au siège de Chamalières, 1er et 2ème étage du bâtiment E; il travaille en relation étroite avec les secrétariats des sites délocalisés (Aurillac, Le-Puy-en-Velay, Moulins).

Composé d'une équipe unique, transverse et polyvalente de 10 agents, experts dans les domaines de la scolarité, des stages, de l'insertion professionnelle, de la formation professionnelle continue et des relations internationales, il est placé sous la double responsabilité de :

Responsable	Responsable adjointe
Christel Parisot Bâtiment E, 1^{er} étage, Chamalières	Christine Montraynaud Bâtiment E, 1^{er} étage, Chamalières

Le service Formation accompagne administrativement l'ensemble des publics apprenants (étudiants, étudiants en situation de handicap, étudiants boursiers, étudiants internationaux, adultes en reprise d'études notamment demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation continue, ...) dans les différentes étapes de leur projet et parcours de formation à l'Inspé.

Scolarité - scolarite.inspe@uca.fr

- Candidatures en ligne (E-CANDIDAT)
- Inscriptions en ligne (IA WEB)
- Edition des cartes étudiantes
- Suivi d'assiduité des étudiants boursiers
- Aménagements des études et des examens pour les étudiants en situation de handicap
- Organisation des examens et des jurys
- Publication des résultats
- Edition et délivrance des diplômes et certificats
- Transfert de dossiers universitaires
- ...

Stages et insertion professionnelle - stages.inspe@uca.fr

- Mise en stage
- Edition des conventions de stage
- Aide à l'insertion professionnelle
- Diffusion d'offres de stage et d'emploi
- ...

Formation professionnelle continue - fpro.inspe@uca.fr

- Premier contact
- Constitution du dossier de financement
- Validation des acquis professionnels (VAP)
- Suivi d'assiduité mensuel (stagiaires FC et demandeurs d'emploi)
- Relation avec les organismes financeurs, Pôle Emploi,...
- ...

Relations internationales - ri.inspe@uca.fr

- Mobilités entrantes (Campus France)
- Mobilités sortantes (Césure, stages,...)
- Accueil des étudiants internationaux
- ...

Contact téléphonique (standard) : 04.73.31.71.69

Le service Formation en "mode covid"

En raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 et afin de garantir la sécurité de chacun, l'accès au Service Formation fait l'objet de divers aménagements :

- Espace d'accueil accessible au premier étage (pas d'accès possible aux bureaux administratifs) - horaires d'accueil affichés à l'entrée du service,
- Accès et circulation restreints au 2ème étage pour les informations pédagogiques délivrées par les secrétariats des Masters MEEF,
- Surfaces d'affichage supplémentaires pour la diffusion des informations de rentrée sur les paliers des 1er et 2ème étage,
- Nouvelles modalités de communication à destination des publics en formation (plateforme en ligne Moodle, visio, réseaux sociaux, site internet, ...)

Merci de bien vouloir respecter les dispositions mis en place. Merci de votre compréhension.

L'ensemble de l'équipe du service Formation se tient à votre disposition pour tout renseignement.

mgen
GROUPE vyv

MUTUELLE SANTÉ PRÉVOYANCE

UNE MUTUELLE QUI CONNAÎT BIEN MON MÉTIER ÇA CHANGE LA VIE

SOLUTIONS SANTÉ PRÉVOYANCE MGEN

MGEN propose des couvertures Santé et Prévoyance qui s'adaptent parfaitement à votre métier, à votre vie et à votre budget.

Une mutuelle aussi proche de vous, ça change vraiment la vie !

LES SOLUTIONS SANTÉ PRÉVOYANCE MGEN : POURQUOI ÇA CHANGE LA VIE ?

Ça change la vie parce qu'on est toujours mieux compris et conseillé par une mutuelle qui parle le même langage. MGEN, ce sont des conseillers experts de votre univers professionnel, dans lequel eux aussi évoluent au quotidien. Et ce depuis 70 ans.

Ce sont également des collègues militants issus de votre milieu professionnel qui mettent en œuvre les orientations stratégiques de la mutuelle aux niveaux local et national.

Ça change la vie parce qu'en plus de protéger votre santé, MGEN intègre dans ses offres des services et des Actions sociales et solidaires pour répondre aux imprévus de votre vie professionnelle et privée.

CHOISISSEZ L'OFFRE QUI VOUS RESSEMBLE

Avec les Solutions Santé Prévoyance MGEN, vous protégez plus que votre santé : accès à une santé équitable, aux meilleurs soins au meilleur prix, ainsi qu'à des garanties de prévoyance pour faire face en cas d'arrêt de travail par exemple...

Réalisez un devis sur mgen.fr
Venez nous rencontrer dans votre section départementale ou contactez-nous au :

3676

Service gratuit
prix appel

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399. MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002. MGEN Filia, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588. Mutuelles soumises aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913. MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714. Mutuelles soumises aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Siège social : 3, square Jean Hymann, 75748 PARIS CEDEX 15. RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE, Union d'assistance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 444 296 682. Siège social : 46, rue du Moulin - BP 62127 - 44121 VERTOU CEDEX. Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle. Les conditions de garanties figurent aux Statuts et Règlements mutualistes MGEN.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Les Bibliothèques de l'INSPÉ Clermont Auvergne font partie de la Bibliothèque Clermont Université : une carte unique vous permet ainsi d'emprunter dans tout le réseau. Les bibliothèques de l'INSPÉ proposent des collections spécialisées en pédagogie et didactique des disciplines : des livres, des revues, des manuels scolaires, des annales de concours, ainsi que des ressources électroniques accessibles à distance. Elles proposent également un fonds de littérature de jeunesse (albums, romans, BD, poésie, théâtre, contes...) et un fonds de poésie contemporaine. Les documents sont en libre accès et répartis en pôles thématiques tous supports confondus. Plus d'infos sur le site de la BCU : bu.uca.fr
Pour les contacter par mail : contact.bu@uca.fr

HORAIRES D'OUVERTURE*

Chamalières	Aurillac	Le Puy en Velay	Moulins
Bâtiment E - 2ème étage Tél. 04.73.31.71.76 Lundi au jeudi : 8h30 - 18h Vendredi : 8h30 - 16h	Tél. 04.43.79.11.62 Lundi au jeudi : 8h30 - 18h Vendredi : 8h30 - 16h	Tél. 04.71.09.90.65 Lundi au jeudi : 8h30 - 18h Vendredi : 8h30 - 17h	Tél. 04.70.35.13.00 Lundi au jeudi : 9h - 18h30 Vendredi : 9h - 15h

* horaires réduits pendant les vacances universitaires



Placé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, Réseau Canopé est le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques :

- Création car le réseau édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimé, web, mobile, TV), répondant aux besoins de la communauté éducative.
- Accompagnement car les ateliers Canopé (un par département) vous accompagnent dans vos demandes d'appuis, de projets, d'enrichissement de vos compétences que ce soit en entretien individuel, en groupe, sous forme d'animations, d'ateliers, ou encore de formation. Nous pouvons également accompagner vos projets en mettant à disposition du matériel numérique, des expos, des malles sciences,

Venez nous rencontrer, nous serons heureux de vous guider parmi les ressources en prêt, en vente, et de vous accompagner dans les projets que vous voulez mettre en œuvre. Notre espace est convivial, idéal pour co-construire, tester, adapter. N'hésitez plus !

Pour l'académie de Clermont, les ateliers Canopé sont dans les locaux de l'INSPÉ.

RECHERCHE

Les formations dispensées par l'INSPÉ Clermont auvergne sont fortement ancrées dans les recherches en éducation conduites par différents laboratoires du site clermontois : des liens privilégiés existent avec le laboratoire ACTé (Activité, Connaissance, Transmission, Éducation, EA 4281) mais des liens existent également avec d'autres laboratoires de l'université. Au sein de l'INSPÉ, les liens entre formation et recherche sont particulièrement étroits :

- de la recherche vers la formation : les recherches en éducation sont au cœur des programmes pédagogiques de la formation initiale et continue, que ce soit dans les modules théoriques ou dans les formations professionnalisantes. Dans le cadre d'une formation aux métiers de l'enseignement adossée à la recherche, l'étudiant.e découvre la pratique de la recherche et sait en mobiliser les résultats au service de son développement professionnel.
- de la formation vers la recherche : l'INSPÉ est un centre de ressources et d'expertise qui, à partir de demandes de formation (initiale et continue) émanant des praticiens, fait émerger des projets de recherche réalisés au sein des laboratoires clermontois et dans le cadre de collaborations nationales et internationales.

Laboratoire ACTé

Bâtiment B, 1^{er} étage, Chamalières

Tél. 04.73.31.72.96

Gestionnaire

Patricia ROCHE

Patricia.ROCHE@uca.fr

LE LABORATOIRE ACTé (acte.uca.fr)

Le laboratoire ACTé, Activité, Connaissance, Transmission, éducation, est une équipe d'accueil (EA n°4281). Inscrit dans le domaine « Sciences humaines et humanités », il est associé à la Maison des Sciences de l'Homme et fait partie de l'École Doctorale des Lettres, Sciences Humaines et Sociales.

Les recherches menées au sein du laboratoire ACTé s'inscrivent principalement en Sciences de l'Éducation et en STAPS. Elles se centrent sur l'activité effective de différents acteurs dans des contextes variés. Cette analyse de l'activité repose, au-delà d'une description, sur la prise en compte de la subjectivité des acteurs. Elle s'attache à la compréhension des modalités de construction et de transmission de connaissances au cœur de l'activité et de son déroulement contextuel. Ces recherches poursuivent deux visées complémentaires, épistémiques et transformatives : il s'agit de mieux comprendre l'expérience et l'activité des acteurs et d'aider pratiquement à leur développement personnel et professionnel.

Quatre thèmes de recherche structurent l'activité scientifique du laboratoire : « Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage », « Dynamique des interactions asymétriques », « Développement professionnel », « Conception et évaluation d'outils et de dispositifs »

Composée de 34 enseignants-chercheurs issus de plusieurs champs disciplinaires (sciences de l'éducation, STAPS, didactique professionnelle, psychologie sociale, psycholinguistique, didactiques des disciplines, santé publique, ergonomie, anthropologie), de 25 doctorants, de 2 personnels support à la recherche et de 60 membres associés, l'unité de recherche ACTé bénéficie d'une notoriété internationale notamment en ce qui concerne les questions relatives à l'enseignement, à la professionnalisation, à l'éducation à la santé ou encore à l'arbitrage sportif. Elle est notamment centre collaborateur OMS en lien avec la chaire Unesco « ÉducationS et Santé ». Ses travaux en ergonomie, en didactique disciplinaire et en didactique professionnelle bénéficient aussi d'une forte audience dans le domaine de la recherche et d'une reconnaissance sociale importante.

PLAGIAT ET COPIE

Extrait de la page 15 du règlement des études et examens de l'UCA :

«La section disciplinaire peut également être saisie après l'épreuve, si un ensemble d'éléments de présomption peut être constitué et consigné dans un rapport du Directeur de la composante :

- similitude d'erreurs et/ou de rédaction sur les copies
- configuration des locaux et places respectivement occupées par les étudiant.e.s en cause lors de l'épreuve
- plagiat...

Concernant les mémoires ou travaux personnels, le plagiat et la contrefaçon sont totalement interdits et constituent une grave violation de l'éthique universitaire : toute édition d'écrit, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon et toute contrefaçon est un délit. Le plagiat consiste en une appropriation du travail de quelqu'un d'autre, en reproduisant sans mentionner la provenance ou la paternité ou sans utiliser les guillemets, tout ou partie d'un texte, d'une image, de données ou d'une idée originale d'un tiers. Toute copie de document ou d'article non référencé sera considérée comme un plagiat et relèvera de la section disciplinaire."

RELATIONS INTERNATIONALES

L'INSPÉ entretient des accords inter-universitaires et des programmes d'échanges avec différents partenaires étrangers. Ces accords permettent de promouvoir la dimension européenne, francophone et internationale des activités de formation et de recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation des enseignants et des formateurs. Ils s'inscrivent dans la politique plus globale des relations internationales de l'université Clermont auvergne en faveur de la mobilité encadrée et de l'ouverture des parcours de formation, en synergie avec les relations européennes et internationales de l'académie de Clermont-Ferrand et la politique extérieure des collectivités territoriales. Les étudiants de l'INSPÉ Clermont auvergne peuvent effectuer des stages à l'étranger qui sont intégrés dans les cursus de formation. Pour la mise en place de ces stages, l'INSPÉ s'appuie sur les conventions bilatérales et les partenariats construits avec les établissements suivants :

- Allemagne : Schul-und Leistungssport Zentrum de Berlin Est
- Belgique : Haute École de Bruxelles et Helmo à Liège
- Canada (Province du Québec) : Université du Québec à Chicoutimi
- Canada (Province du Manitoba) : Université Saint Boniface
- Cambodge : Lycée Français René Descartes à Phnom Penh
- Emirats Arabes Unis : Lycée Français International de Dubaï
- Espagne : Université de Saragosse, Université de Cordoue
- Etats-Unis : Kent Gardens Elementary School, Sligo Creek Elementary School (Silver Spring), Maryvale, Elementary High School of Herndon, Northwest High School of Germantown et University of South Carolina, Columbia
- Jordanie : Lycée Français International d'Aman
- Sénégal : Ecoles Harmonie à Zinguinchor
- Singapour : Lycée Français
- Tunisie : Ecole Internationale de Carthage
- Tunisie : Ecole George Sand de Nabeul
- Uruguay : Lycée Français Jules-Supervielle

Relations internationales

Contact :
ri.inspe@uca.fr

Credit photos : Gettyimages



LA BANQUE
DU MONDE
DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE
ET DE LA CULTURE

UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

- L'expertise d'une banque dédiée aux personnels de l'Éducation nationale, de la Recherche, de la Culture, de l'enseignement public agricole et de l'enseignement privé sous contrat.
- Un service de banque en ligne pour rester proche malgré la distance.
- Une banque coopérative fondée sur des valeurs de confiance et de proximité.
- L'expertise de conseillers qui assurent un suivi personnalisé de vos comptes.
- Des assurances conçues pour s'adapter à votre statut et à vos besoins.

Crédit Mutuel
Enseignant

Massif Central
59 bis Boulevard Lafayette – 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 91 28 40 – Courriel : 11621@creditmutuel.fr

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, SA coopérative au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen – 67000 Strasbourg, RCS B 588 505 354 contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Talbot 75438 Paris Cedex 9.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE (2020-2021)

- Suspension des cours du samedi 24 octobre après les cours au lundi 2 novembre au matin
- Fin des enseignements du 1^{er} semestre samedi 19 décembre après les cours
- Suspension des cours du samedi 19 décembre après les cours au lundi 4 janvier au matin
- Début 2^{ème} semestre à partir du lundi 4 janvier
- Suspension des cours du samedi 13 février après les cours au lundi 22 février au matin
- Suspension des cours du samedi 10 avril après les cours au lundi 26 avril au matin
- Fin des activités pédagogiques : vendredi 16 juillet

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE ET RESSOURCES INFORMATIQUES

L'INSPÉ met à la disposition des usagers, des ressources informatiques, matérielles et logicielles.

De nombreuses informations sont consultables sur le site de la Direction des Systèmes d'Information : <https://dsi.uca.fr/accueil/>
Vous y trouverez en particulier le guide d'accueil de l'ENT : https://cdn.uca.fr/images/ent/guide_accueil_ent_fr.pdf ainsi que le catalogue des services : <https://dsi.uca.fr/catalogue-de-services/>

Merci de consulter la charte générale à l'usage des ressources numériques (https://dsi.uca.fr/medias/fichier/charte-generale-a-l-usage-des-ressources-numeriques_1523955064498-pdf) **que tout utilisateur est tenu de respecter.**

ACCÈS WIFI

Des points d'accès wifi sont disponible à l'INSPÉ Clermont auvergne.

Pour s'y connecter :

- 1) Dans "Connexion réseau sans fil", sélectionnez "eduspot" parmi les réseaux qui sont proposés
- 2) Ouvrez un navigateur ; il va automatiquement afficher la page d'accès à Eduspot. Si la page Eduspot ne s'affiche pas, tapez l'adresse suivante : ent.uca.fr
- 3) Entrez "Clermont" dans la zone de recherche de l'accueil Eduspot et sélectionnez "Université Clermont Auvergne".
- 4) La page d'authentification de l'ENT s'affiche. Entrez votre identifiant et votre mot de passe de l'ENT. Vous êtes maintenant connecté.e au réseau WiFi.

Pour consulter le site de l'INSPÉ : inspe.uca.fr

Pour consulter le site de l'université Clermont Auvergne : uca.fr

Pour accéder à l'environnement numérique de travail (ENT) : ent.uca.fr

ACCÈS AUX POSTES INFORMATIQUES

Des postes informatiques en libre accès sont à la disposition des étudiants à la bibliothèque de l'INSPÉ Clermont auvergne.

À Chamalières, en dehors des heures de formation, les salles informatiques (bâtiment E, 3^e étage) peuvent être utilisées par les étudiants en libre service.

Afin d'éviter tout risque de vol ou de détérioration du matériel, les étudiants qui souhaitent accéder aux salles devront en demander l'ouverture auprès du service informatique (bureaux E 313, E 317 ou E 321).

Pour les autres sites de formation (Le Puy, Moulins, Aurillac) se renseigner auprès des responsables.

PRÊT DE MATÉRIELS NUMÉRIQUES

L'INSPÉ dispose d'équipements numériques (caméscope, enregistreur audio, tablettes, appareil photo). Prioritairement destinés aux formateurs, ces équipements peuvent toutefois être empruntés par des étudiants, sous la responsabilité d'un formateur, au nom duquel le prêt sera enregistré.

Modalités de réservation :

Site de Chamalières : par courriel à l'adresse suivante : resa-info.inspe@uca.fr

Sites d'Aurillac, de Moulins et du Puy-en-Velay : s'adresser au correspondant informatique du site.

Le matériel doit être réservé au moins une semaine à l'avance. Ce délai est nécessaire pour assurer à l'emprunteur la disponibilité du matériel.

Le formateur responsable devra préciser :

- le nom de l'étudiant emprunteur
- le matériel voulu
- la date de l'emprunt
- la durée de l'emprunt
- le lieu d'utilisation

Le matériel doit être retiré auprès du service informatique à Chamalières ou auprès du correspondant informatique pour les autres sites. Il doit être rapporté dès la fin de son utilisation avec tous ses accessoires (câble, chargeur, carte mémoire, etc.).

Le matériel est prêté dans le cadre exclusif des missions de l'INSPE. L'emprunteur est responsable du matériel utilisé et doit être vigilant à l'égard de tout risque de perte, vol ou détérioration, en particulier si les équipements sont utilisés en dehors des locaux de l'INSPE.

Service informatique

Bâtiment E, 3^e étage, Chamalières

Tél. 04.73.31.71.98

Responsable : Stéphane Vallégeas
informatique.inspe@uca.fr

UTILISATION DE L'ENT ET DE LA PLATEFORME DE TRAVAIL MOODLE

ACTIVER SON COMPTE ENT

Adresse : ent.uca.fr

PROCÉDURE

- Cliquer sur [Première connexion ?](#)

- Choisir « Activer votre compte »

- [Activer votre compte](#)

Pour se connecter à votre environnement numérique de travail vous devez vous munir de votre numéro de dossier (celui-ci vous a été transmis par mail à la fin de votre inscription ou sur votre carte étudiante) et saisir votre date de naissance.

Référent Moodle INSPÉ

Frédéric Boissonnet
frederic.boissonnet@uca.fr

- Remplir les choix avec votre numéro de dossier (code à 8 chiffres) et votre date de naissance.
- Il est recommandé de changer le mot de passe fourni et de le mémoriser.

PROCÉDURE POUR CHANGER SON MOT DE PASSE ENT

- Se connecter à l'ENT
- Cliquer sur l'icône  puis sur Mon compte
- Choisir l'onglet Mot de passe

RÉCUPÉRER VOTRE MOT DE PASSE

Pour récupérer votre mot de passe, vous devez avoir le code à 4 chiffres qui se trouve sur votre relevé de droits (document contenant vos certificats de  scolarité).

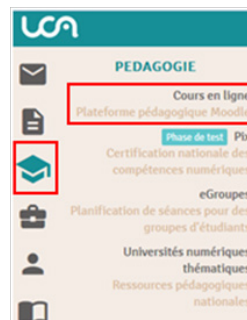
- Cliquez sur [Mot de passe oublié ?](#)
- Pour récupérer votre mot de passe, vous devez avoir renseigné une Adresse de contact.

PLATEFORME DE FORMATION MOODLE

Dans l'ENT, le menu « Mes cours » vous permet d'accéder à vos cours en ligne, c'est-à-dire à la plateforme de formation.

Dans « Mes espaces », vous trouverez un espace de cours pour chacune de vos unités d'enseignement.

Les espaces « MEEF 1 Informations générales » et « MEEF 2 et 3 Informations générales » contiennent toutes les informations importantes pour votre scolarité : constitution des groupes, feuilles d'émargement, emploi du temps, examens, maquettes.



Attention : il est important pour votre scolarité de relever votre courrier électronique régulièrement. La majorité des informations vous sera envoyée par ce canal.

VIE ÉTUDIANTE

ASSOCIATIONS DES ÉTUDIANTS

CHAMALIÈRES

"Un pied dans l'école"

L'association "Un pied dans l'école" des étudiants de l'INSPÉ Clermont auvergne est membre de l'Office central de la coopération à l'École (OCCE).

Elle favorise la construction et la cohésion du groupe étudiant.

Elle propose des activités culturelles, sportives, artistiques et souhaite mettre en place un climat d'entraide et de coopération entre les étudiants.

Un pied dans l'école

Bureau : salle B001,
boîte aux lettres : salle B006
Facebook : BDE Inspé Clermont Auvergne

LE PUY

"BDE le Puy"

Le bureau des étudiants du site du Puy organise la vie étudiante sur le site : propositions d'activités culturelles, sportives et éducatives.

Une partie de ces propositions sont en lien avec les activités gérées par la ville du Puy-en-Velay.

MOULINS

"Bouge-toi Moulins !"

C'est une association répondant présente dans différents domaines (création & organisation d'événements avec différents collaborateurs locaux, incubation de projets...) dont l'objectif principal est de développer les compétences des jeunes afin de leur tracer une voie vers le monde du travail, en les impliquant au cœur des différents projets menés.

Association étudiante: Bouge-toiMoulinsvia: 0623135872/ <https://bougetoimoulins.fr/>

Bouge toi Moulins !

bougetoimoulins.fr
bougetoimoulins@gmail.com

RESTAURATION

Des services de restauration sont disponibles sur chacun des sites de l'INSPÉ Clermont Auvergne.

La restauration du siège de Chamalières est gérée par le CROUS au bâtiment B.

Le site d'Aurillac est géré par le CROUS.

Les sites de Moulins et du Puy-en-Velay disposent d'une restauration organisée en lien avec les collectivités territoriales et agréée par le CROUS.

- Tarif étudiant 2020 : Un repas complet pour 3,30 euros composé d'une entrée, d'un plat principal et d'un fromage ou un dessert et de pain. (Formation Continue : 7,15 euros).
- Paiement possible avec IZLY : permet de recharger son compte sur le site www.izly.fr puis de payer avec son smartphone ou sa carte d'étudiant ou en espèces
- Plus d'informations sur le site du Crous : <http://www.crous-clermont.fr/>

HORAIRES D'OUVERTURE

Chamalières

Lundi au vendredi
11h30 - 13h45
Cartes : sur place

Aurillac

Lundi au vendredi
11h30 - 13h30
Cartes : sur place

Le Puy-en-Velay

Lundi au vendredi
11h30 - 13h30
Cartes :
A récupérer à la Mairie

Moulins

Lundi au vendredi
11h30 - 13h 30

ACTIVITÉS SPORTIVES (SUAPS)

Le Service Université des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) proposent, toute l'année, de nombreuses manifestations. Dix enseignants d'Education Physique et Sportive et de nombreux vacataires sont chargés d'organiser et d'encadrer les activités sportives proposées. Recrutés sur des "postes à profil", ils sont le plus souvent spécialistes des activités qu'ils enseignent. Ils restent néanmoins convaincus de leur rôle auprès du plus grand nombre et, notamment, des débutants et des étudiants "les moins sportifs".

Plus de trente activités sont proposées à des moments de pratique variés (soirée, journée, midi, week-end).

Site du Puy en Velay : Voilà deux années que le SUAPS est présent sur le site et cette année encore les activités encadrées proposées aux étudiants étaient nombreuses : natation, basket, multisports, musculation, boxe, fitness, biking, korfbal...

Toutes ces activités seront reconduites à la rentrée de septembre et pour l'année prochaine les projets sont déjà nombreux : aménagement d'une salle dédiée au SUAPS sur le site de l'INSPE du Puy et de nouvelles possibilités d'activités : athlétisme, escrime, arts martiaux.

Site d'Aurillac : possibilité de pratiquer la musculation, la préparation physique, la remise en forme.

Site de Moulins : propose un programme d'activités.

SUAPS	
Tél : 04 73 29 32 01 suaps.uca.fr	Référent SUAPS Aurillac : Vincent Aldon vincent.aldon@uca.fr
Référent INSPÉ Chamalières : Patrick Babut patrick.babut@uca.fr	Référent SUAPS Moulins : Marc Dauphin marc.dauphin@uca.fr
	Référent SUAPS Le Puy : Pauline Desfonds pauline.desfonds@uca.fr

ACTIVITÉS CULTURELLES (SUC)

Le SUC vous propose des pratiques artistiques dans ses ateliers et stages encadrés, des manifestations culturelles (spectacles, projections, expositions, concerts, éditions, festival de littérature, installations, performances...) produites dans les ateliers, dont vous êtes les acteurs, avec les équipes professionnelles et les artistes invités.

Les ateliers peuvent être choisis en pratiques de loisir ou au titre d'une validation dans votre cursus. La programmation d'événements s'enrichit tout au long de l'année.

Retrouvez toutes les propositions d'ateliers et stages, les modalités d'inscription et informations sur le site **culture.uca.fr**.

Arts de la scène : Cirque, danse et théâtre

Arts plastiques : Créations plastiques (carnet de voyage, dessin, gravure, installations, peinture, sculpture)

Arts – sciences – techniques – société : Arts visuels et audiodescription, art et santé, art et science

Cinéma : Création et production de films : art vidéo, documentaires, éducation aux images et médias, expérimental, V-jing, mashup

Lire-écrire : Ecriture et lectures publiques et multimédia, rencontres avec des écrivains, rédaction et édition d'une revue, écriture critique

Musique : Musique assistée par ordinateur, conception / réalisation / animation d'une émission de radio sur la musique classique, pratiques instrumentale et vocale

SUC
Tél : 04 73 34 66 03 www.culture.uca.fr Référent INSPÉ : Lionel Balard lionel.balard@uca.fr

Comment s'informer à l'INSPÉ ?
En consultant le site internet de l'INSPÉ, de l'université et les panneaux d'affichage. Mission action culturelle de l'INSPÉ : culture.inspe@uca.fr

SERVICE UNIVERSITÉ HANDICAP (SUH) ET SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE (SSU)

Si vous êtes atteint d'un handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, que vous soyez étudiant en présentiel ou à distance, le **Service Université Handicap (SUH)** peut vous accompagner pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de votre parcours universitaire. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires pour vos études et vos examens.

Le SUH vous reçoit dans ses locaux accessibles.

Les référents "handicap" à l'INSPÉ sont à votre écoute.

N'hésitez pas à les joindre :

- **Chamalières :**

François Curien

francois.curien@uca.fr

04 73 31 71 74

- **Aurillac :**

Cécile Mahnes, infirmière, reçoit les étudiants du lundi au vendredi

de 9h à 14h45



SUH

Maison de la vie étudiante

Campus des Cézeaux

Tél : 04 73 40 75 95

suh@uca.fr

handicap.clermont-universite.fr

Le **Service de Santé Universitaire (SSU)** accueille tous les étudiants et offre :

- un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...) ;
- une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire) ;
- un accès aux droits et une aide psychosociale (assistants sociaux) ;
- de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ;
- de la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé) ;
- un aménagement des études et des examens pour les étudiant-e-s en situation de handicap en relation avec le SUH.

SSU

25 rue Etienne Dolet

Tél : 04 73 34 97 20

ssu@uca.fr

sante.clermont-universite.fr



Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les scalarités, les enseignants et les relais de proximité handicap afin que les étudiants bénéficient d'une prise en charge optimale.

CRÈCHE UNIVERSITAIRE "LES PASCALOUPS"

A la rentrée 2015, la crèche universitaire "Les Pascaloups" a ouvert ses portes sur le campus des Cézeaux. Les personnels et les étudiants peuvent bénéficier de cette structure multi-accueil pour leurs enfants âgés de 2 mois à 4 ans.

Services proposés :

- Une structure de 40 places située 3 avenue Blaise Pascal, sur le Campus des Cézeaux ;
- Plus de 535 m² de surface avec un espace extérieur de plus de 200 m² ;
- Un accueil des enfants de 2 mois et demi jusqu'à 4 ans ;
- Une amplitude horaire de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi ;
- Une équipe de professionnels de la petite enfance mixant compétences en santé et en éducation. À sa tête, une infirmière puéricultrice. Et aussi des auxiliaires de puériculture, un éducateur jeune enfant, des auxiliaires petite enfance ;
- Un Médecin référent pour garantir une veille sanitaire.
- Condition d'inscription : Être salarié ou étudiant de l'Université Blaise Pascal, salarié du CNRS ou salarié de l'IRSTEA.

CRÈCHE LES PASCALOUPS

Campus des Cézeaux

3 avenue Blaise Pascal

Directrice : Mme Delphine MORVAN

pascaloups@uca.fr

SERVICE SOCIAL UCA

Écoute, soutien, conseil, information, accès aux droits, orientation

Les assistants du service social ont pour mission l'accompagnement social des étudiants. Ils sont soumis au secret professionnel, dans le cadre du code civil et du code de déontologie. Ils exercent leur activité dans une équipe pluridisciplinaire et ont un rôle actif dans la prévention et la promotion de la santé.

Les assistants de service social reçoivent sur rendez-vous les étudiants en difficultés (problèmes personnels, psychologiques, familiaux, matériels, de santé, d'orientation et/ou relatifs à leurs conditions de vie étudiante).

L'objectif visé étant de construire avec l'étudiant un projet personnel le conduisant vers l'autonomie.

Dans ce cadre, les assistants de service social proposent aux étudiants des entretiens individuels permettant d'aborder leurs préoccupations.

Sur chaque site de l'INSPÉ, il existe un comité de veille et d'écoute pour faire face à la détresse psychologique des étudiants.

À Chamalières, les membres de ce comité sont la responsable de scolarité ainsi que Catherine Briat et Nadia Liris.

À Moulins, ce sont le gestionnaire et la responsable de site, épaulés par l'infirmière.

Au Puy en Velay, il s'agit de la gestionnaire de site.

SERVICE SOCIAL

Tél : 04 73 34 97 20

www.sante.clermont-universite.fr

CELLULE HARCÈLEMENT SEXUEL

Dans le but de lutter contre le harcèlement sexuel à l'université, une cellule d'écoute et d'accompagnement a été mise en place à l'Université Clermont Auvergne.

Si vous êtes victime ou témoin d'actes de harcèlement sexuel à l'université ou sur vos lieux de stage, vous pouvez, en toute confidentialité :

- appeler ce numéro : 07 88 91 82 86
- ou envoyer un mail à : cellule-harcelementsexuel@uca.fr

Cette cellule a pour mission d'être un lieu d'écoute, d'aide et d'accompagnement des membres de la communauté universitaire (étudiants et personnels).

Vous trouverez les documents concernant son fonctionnement sur l'ENT de l'UCA pour plus d'informations.

INFIRMERIE

Sur les sites du Puy-en-Velay et d'Aurillac une infirmerie est accessible.

Sur le site de Moulins un dispositif de santé a été mis en place avec la création du Campus en partenariat avec l'agglomération Moulinoise.

Sur le site de Chamalières une trousse de soin est disponible à chaque étage dans tous les bâtiments.

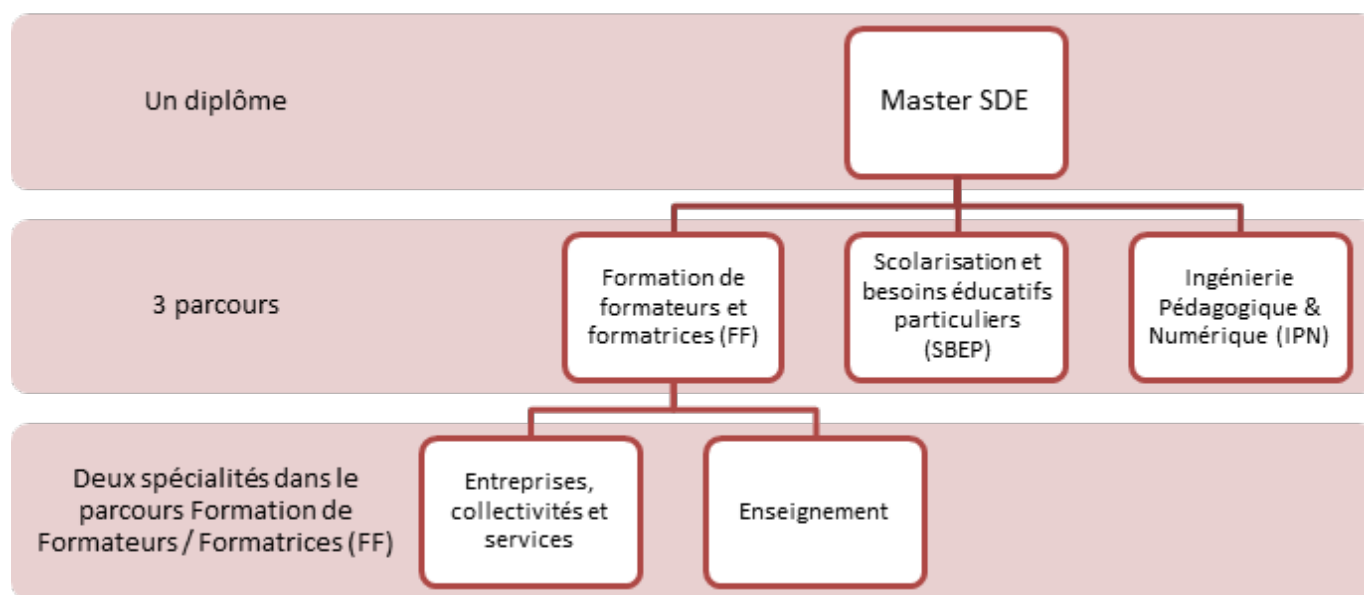
Les étudiants de l'INSPÉ bénéficient également des services de santé universitaire de l'UCA.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Cette mention « Sciences de l'éducation » vise à former des expert.e.s de l'intervention ou de l'accompagnement éducatif et formatif.

Ce master comporte trois parcours :

- Formation de formateur.trice.s dans le domaine de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services (FF)
- Scolarisation et besoins éducatifs particuliers (SBEP)
- Ingénierie pédagogique et numérique (IPN)



Ce livret présente tout d'abord les UE communes aux 3 parcours.
Vous trouverez ensuite les UE correspondantes à chaque parcours.
Vous pouvez vous repérer grâce au code couleur indiqué ci-dessous.



UE commune à tous les parcours.



UE parcours Formation de formateurs spécialité "enseignement".



UE parcours Formation de formateurs spécialité "entreprises, collectivités et services".



UE parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers



UE parcours Ingénierie pédagogique et numérique

VOS CONTACTS

RESPONSABLE UNIVERSITAIRE DU DIPLÔME

Sylvie Moussay
sylvie.moussay@uca.fr

ACCOMPAGNATEUR DES ÉTUDIANT.E.S EN FORMATION CONTINUE, GESTION DES EMPLOI DU TEMPS

L'Accompagnateur Formation Continue (AFC) répondra à toutes vos questions relatives au plan de formation (emploi du temps, localisation des salles...), à la vie étudiante (logement...), à la prise en main de l'espace numérique de travail (ENT).

Frédéric Boissonnet
frederic.boissonnet@uca.fr
04 73 31 72 76

SECRÉTARIAT SCOLARITÉ

Le secrétariat de scolarité suit votre dossier d'étudiant.e, contrôle votre assiduité, transmet les autorisations d'absence le cas échéant.

Anne Faurie
anne.faurie@uca.fr
04 73 31 87 43

Responsable pédagogique du parcours formation de formateurs – spécialité "formateurs dans le domaine de l'entreprise, des collectivités et des services" (ECS)

Sylvie Dozolme
sylvie.dozolme@uca.fr

Responsable pédagogique du parcours formation de formateurs – spécialité "enseignement"

Evald Maillet
evald.maillet@uca.fr

Responsable pédagogique parcours scolarisation et besoins éducatifs particuliers

Mickaël Jury
mickael.jury@uca.fr

Co-Responsables pédagogiques du parcours Ingénierie pédagogique et numérique

Nathalie Masseux
nathalie.masseux@uca.fr

Béatrice Drot-Delange
beatrice.drot-delange@uca.fr

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Début de la formation : Lundi 19 Octobre 2020

Semestre 1

Semaine en présentiel n°1 (TC) : du 19 au 23 octobre 2020

Semaine en présentiel n°2 (TC) : du 30 novembre au 04 décembre 2020

Commission pédagogique : 8 décembre 2020

Semaine en présentiel n° 3 (Spécifique parcours SBEP) : du 11 au 15 janvier 2021

Délibération-Jury d'examen session 1: 16 mars 2021

Délibération-Jury d'examen session 2 : 06 septembre 2021

Commission pédagogique : 16 mars 2021

Semestre 2

Semaine en présentiel n°4 (TC) : du 08 au 12 février 2021

Semaine en présentiel n° 5 (Spécifique parcours SBEP) : du 22 au 26 mars 2021

Semaine en présentiel n° 6 (TC) : du 17 au 21 mai 2021

Conseil de perfectionnement : 18 mai 2021

Délibération-Jury d'examen session 1 : 01 juillet 2021

Délibération-Jury d'examen session 2 : 06 septembre 2021

Commission Pédagogique : 01 juillet 2021

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

UE 1 : CONCEPTS CLEFS EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES – 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Éléments de philosophie pour l'éducation et la formation

Commun à tous les parcours.

Responsable de l'enseignement : Alexis Vilain

Mots-clefs : philosophie - éducation

Objectifs

Découvrir certaines problématiques de l'éducation sous un angle philosophique.

Modalités de formation

Présentiel : 6 heures.

Distance : 6 heures (lectures et cours en ligne).

Description des enseignements

Le cours sera divisé en trois grandes parties :

1. Pourquoi éduquer ? Nous montrerons que la construction subjective du petit d'homme instaure en lui les ferments d'une agressivité qui requièrent l'intervention de la culture pour lui rendre supportable et enviable sa condition. Son éducation ne pourra avoir d'autre but que celui, politique, d'en faire le citoyen d'un État de droits.
2. Que transmettre ? L'humain comme être symbolique construit son humanité à partir du langage et de l'élévation aux abstractions.
3. À qui revient la tâche d'éduquer ? Entre instruction et éducation, l'institution dispute aux parents l'éducation de l'enfant. L'enjeu est celui d'une séparation structurante.

Références bibliographiques

Lectures facultatives

Platon. (2016). *La République*. Paris : Flammarion.

Kant, E. (1990). *Réflexion sur l'éducation*. Paris : Vrin

Rousseau, J-J. (1995). *Émile, ou de l'éducation*. Paris : Gallimard

Condorcet, J-A. (1993). *Cinq mémoires sur l'instruction publique*. Paris : Flammarion.

Freud, S. (2012). *Psychologie des foules et analyse du moi*. Paris : Payot.

Freud, S. (2019). *Malaise dans la culture*. Paris : Flammarion

Legendre, P. (1985). *L'inestimable objet de la transmission*. Paris : Fayard.

Lebrun, J-P. (2015). *La perversion ordinaire*, Paris : Flammarion.

Lebrun, J-P (2012). *La condition humaine n'est pas sans condition*. Paris : Denoël

Blais, M-C, Gauchet, M & Ottavi, D (2010), *Conditions de l'éducation*, Paris : Fayard.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 1 : CONCEPTS CLEFS EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES – 9 ECTS (SUITE)

Élément Constitutif 2 - Éléments de sociologie et de psychologie sociale pour l'éducation et la formation

Commun à tous les parcours.

Responsable de l'enseignement : Mickaël Jury

Mots-clefs : apprentissage - statut - contexte

Objectifs

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant.e devra :

- Avoir découvert les principes fondamentaux de la psychologie sociale de l'éducation
- Être sensibilisé.e à l'influence du contexte social dans les apprentissages et les performances scolaires
- Être capable de mettre en œuvre des méthodes d'apprentissage éprouvées par la recherche
- Savoir créer des contextes stimulants l'intérêt des élèves
- Savoir tenir compte des appartenances catégorielles des élèves et minimiser leur impact

Modalités de formation

Présentiel : 6 heures.

Distance : 6 heures.

Description des enseignements

A travers la présentation de fondamentaux de la psychologie sociale de l'éducation, l'étudiant.e découvrira des facteurs pouvant modifier les performances des élèves/stagiaires de la formation professionnelle. Plus précisément, il s'agira de comprendre comment certains mécanismes clés de l'apprentissage (par ex. : mémorisation, attention, et motivation) peuvent être influencés par le contexte et les appartenances groupales des élèves/stagiaires. Enfin, une réflexion sera menée sur la manière dont ces potentiels effets peuvent être anticipés dans la préparation de la situation de formation.

Indicateur de réussite

Il est attendu des étudiant.e.s qu'ils.elles réussissent à mobiliser les éléments vus en cours pour discuter d'une situation susceptible d'apparaître en contexte d'enseignement et de formation.

Références bibliographiques

Lectures selon intérêt

- Bandura, A. (2003). *Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle*. Paris : De Boeck.
- Bourgeois, E. & Galand, B. (2006). *(Se) Motiver à apprendre*. Paris: Presses universitaires de France.
- Bourgeois, E. & Chapelle, G. (2011). *Apprendre et faire apprendre*. Paris: Presses universitaires de France
- Bressoux, P. & Pansu, P (2003). *Quand les enseignants jugent leurs élèves*. Paris : Presses universitaires de France.
- Butera, F., Buchs, C., Darnon, C., (2011). *L'évaluation, une menace ?* Paris: Presses Universitaires De France.
- Carré, P., & Fenouillet, F. (Dir.) (2009). *Traité de psychologie de la motivation*. Paris : Dunod.
- Croizet, J.C. & Millet, M. (2016). *L'école des incapables*. La Dispute.
- Darnon, C., Butera, F., & Mugny, G. (2008). *Des conflits pour apprendre*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Deci, E. L., & Ryan, R. M. (2002). *Handbook of self-determination research*. Rochester : University of Rochester Press.
- Duru-Bellat, M. & Fournier M. (2007). *L'intelligence de l'enfant*. L'empreinte du social Auxerre : Sciences Humaines Editions.
- Dweck, C. S. (1999). Self-Theories: Their role in motivation, personality and development. Philadelphia : Psychology Press.
- Goudeau, S., Autin, F., & Croizet, J. C. (2017). *Etudier, mesurer et manipuler la classe sociale en psychologie : Approches économique, symboliques et culturelles*. Revue Internationale de Psychologie Sociale / International Review of Social Psychology, 30, 1-19.
- Monteil, J. M. & Huguet, P. (2013). *Réussir ou échouer à l'école : Une question de contexte ?* Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Quiamzade, A., Mugny, G., & Butera, F. (2013). *Psychologie sociale de la connaissance*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Toczek-Capelle, M. C. & Martinot, D. (2004). *Le défi éducatif*. Paris : Armand Colin.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 1 : CONCEPTS CLEFS EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES – 9 ECTS (SUITE)

Élément Constitutif 3 - Éléments de pédagogie et psychologie des apprentissages pour l'éducation et la formation

Commun à tous les parcours.

Responsable de l'enseignement : Évald Maillet

Mots-clefs : pédagogie – behaviorisme – schème – représentations – symbolique

Objectifs

Une présentation synoptique de quelques éléments de psychologie des apprentissages et de leurs conséquences dans le champ de la pédagogie.

Ces cadres théoriques et notions-clés sont constitutifs de la culture générale de tout éducateur.trice, de tout formateur.trice et/ou sont nécessaires à une compréhension pleine et entière des enseignements de master 2.

Compétences à atteindre

À l'issue de ce cours, l'étudiant.e sera en mesure de définir succinctement les principales notions, les principaux cadres théoriques et courants de pensée présentés durant le cours.

Modalités de formation

Présentiel : 6 heures.

Distance : 3 cours rédigés ainsi que différents articles scientifiques et de vulgarisation à étudier.

Description des enseignements

Le courant behaviorisme (notion de conditionnement, de renforcement, de transfert), la pédagogie par objectifs (notion d'objectif, d'objectif spécifique, de compétence), la théorie opératoire de Jean Piaget (notion de schème, d'équilibration majorante), l'interactionnisme social vygotkien (notion de zone prochaine de développement, de conflit sociocognitif), notion de situation-problème, notion de représentation en psychologie du travail.

Indicateur de réussite

Au terme de cet enseignement, l'étudiant.e sera capable de présenter par écrit, en une dizaine de lignes, les courants, cadres théoriques et notions-clés présentés.

Références bibliographiques

Lectures facultatives

Alexandre, D. (2017). *Anthologie des textes clés en pédagogie*. Paris : ESF.

Altet, M. (2013). *Les pédagogies de l'apprentissage*. Paris : ESF.

Raynal, F. & Rieunier, A. (2009). *Pédagogie, dictionnaire des concepts-clés*. Paris : ESF.

Rogalski, J. (2013). Les représentations en psychologie du travail, de la formation et en didactique des disciplines scientifiques. Les représentations en question. *Recherches et éducation*, 17, 73-88.

Varela, F. (1999). *L'inscription corporelle de l'esprit*. Paris : Seuil.

Vergnaud, G. & Lev, V. (2000). *Pédagogue et penseur de notre temps*. Paris : Hachette.

Vergnaud, G. (2007). Représentation et activité, deux concepts étroitement associés. *Recherches en éducation*, 4, 9-22.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 2 : CONCEPTS CLEFS POUR L'ANALYSE DE L'ACTIVITÉ – 9 ECTS

Éléments Constitutifs 1 et 2 - Concepts-clés & analyse et conception

Commun à tous les parcours.

Responsable de l'enseignement : Guillaume Serres

Mots-clés : analyse – pratiques professionnelles – activité

Objectifs

Cette UE a pour but d'interroger les pratiques d'analyse de pratiques professionnelles mobilisées dans la plupart des milieux de travail. Ces dernières sont généralement utilisées pour inciter les professionnel.le.s à faire preuve de réflexivité responsable. Il s'agira de porter un regard critique sur ces dispositifs afin d'interroger leur mobilisation dans les situations d'intervention.

Compétences à atteindre

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant.e pourra analyser de façon critique les dispositifs d'analyse de pratiques professionnelles, il.elle pourra distinguer « pratique » et « activité » et disposer d'outils conceptuels susceptibles de lui donner des clefs de lecture en situation d'intervention.

Modalités de formation

Présentiel : 12 heures.

- Cours et travaux dirigés

Distance : 12 heures.

- Travail de catégorisation des dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles (pour partager et confronter les dispositifs d'analyse de pratiques professionnelles)
- Analyse et synthèse d'extraits d'articles et vidéo (pour vérifier la compréhension des concepts-clés)
- TD (pour s'exercer à porter un regard sur l'activité des professionnels)

Un lien sera possible avec les terrains professionnels, dont le stage, sans que ce dernier soit obligatoire.

Description des enseignements

Après un travail de recension puis de catégorisation des pratiques connues des étudiant.e.s, le but sera de disposer d'une grille d'analyse susceptible d'aider les étudiant.e.s à interroger l'adéquation entre objectifs recherchés et scénarios d'analyse de pratiques professionnelles. Les concepts-clés empruntés aux sciences du travail (travail prescrit, travail réalisé, travail réel) permettront de sensibiliser les étudiant.e.s aux interventions éducatives et formatives s'appuyant sur une analyse préalable des activités professionnelles. Des exemples de dispositifs seront apportés.

Cours	Enseignant	Consigne	Déposé le :	Temps de travail estimé	A rendre pour le...	Travail noté ? Oui - Non
Concepts clefs	G.Serres	Données lors du présentiel d'octobre	Documents et consignes seront déposés sur l'ENT lors de la session d'octobre	6h	Déposer sur l'ENT le 20/11/20	oui (50 % note finale UE)
Analyse et conception	G.Serres	Données lors du présentiel de décembre	Documents et consignes seront déposés sur l'ENT lors de la session de décembre	6h	Déposer sur l'ENT le 26/02/21	oui (50 % note finale UE)

Indicateurs de réussite

Être capable de distinguer les différents scénarios possibles d'analyse de pratiques professionnelles.

Être capable d'identifier les implicites.

Être capable de distinguer les déterminants et adressages d'une activité professionnelle.

Être capable de mener un entretien en vue d'accéder à la parole des acteurs et des actrices.

Références bibliographiques

Michel Fabre, « *Analyse des pratiques et problématisation* », Recherche et formation, 51 | 2006, 133-145.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE – 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Enjeux relatifs aux recherches en lien avec les métiers de l'éducation et de la formation, niveau 1

Commun à tous les parcours.

Responsable de l'enseignement : Sylvie Dozolme

Enseignante intervenant dans le cours : Sylvie Dozolme

Mots-clefs : article scientifique – méthodologie – méthode – problématique - outil

Objectifs

À partir d'une lecture guidée d'articles scientifiques, découverte et appropriation des grands principes régissant la recherche en sciences de l'éducation. Durant cette première année de master, il sera question, en particulier, de la problématique et de son élaboration.

Compétences à atteindre

Appréhender la lecture d'un document scientifique et déceler ses finalités et les choix réalisés en termes de méthodologie.
Transposer ces compétences acquises pour les articles scientifiques du domaine métier.

Modalités de formation

Présentiel : 8 heures.

Distance : 6 heures (classes virtuelles, lectures et exercices).

Les éléments étudiés et analysés durant la formation théorique serviront à appréhender les écrits scientifiques, à l'élaboration d'une méthodologie en cohérence avec le terrain d'intervention et à sa mise en œuvre.

Description des enseignements

Des lectures d'articles scientifiques seront régulièrement données afin de permettre aux étudiant.e.s d'en avoir connaissance en amont des cours en présentiel et/ou en classe virtuelle.

Des travaux d'analyse d'articles scientifiques par groupe pourront aussi être proposés afin qu'une présentation à l'ensemble du groupe-classe puisse être conduite.

Indicateurs de réussite

Pertinence des réponses en fonction de la situation de l'étude et des apports théoriques réutilisés.

Analyse, réflexion et prise de recul par rapport à une méthodologie de recherche donnée.

Références bibliographiques

Lectures facultatives

Bardin, L. (2005). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.

De Ketele, J.-M. & Roegiers, X. (2009). *Méthodologie du recueil d'informations*. Bruxelles : De Boeck.

Demazière, D. & Dubar, C. (2009). *Analyser les entretiens biographiques – L'exemple de récits d'insertion*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Gavard-Perret, M.-L., Gotteland, D., Haon, C. & Jolibert, A. (2012). *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion* – 2ème édition. Montreuil : Pearson.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE – 9 ECTS

Élément Constitutif 2 - Introduction aux méthodes quantitatives

Commun à tous les parcours.

Responsable de l'enseignement : Mickaël Jury

Enseignant intervenant dans le cours : Mickaël Jury

Mots-clefs : expérimentation – statistique

Objectifs

À partir d'une lecture guidée d'articles scientifiques, découverte de quelques démarches et outils relevant d'une méthodologie quantitative.

Compétences à atteindre

À l'issue de l'enseignement l'étudiant.e sera en mesure de comprendre :

- les différentes étapes de la mise en œuvre d'une méthode quantitative
- le fonctionnement des tests statistiques mis en œuvre dans une démarche quantitative

Modalités de formation

Présentiel : 6 heures.

Distance : 4 heures (TD sur l'expérimentation et cours en ligne sur les notions de statistiques, classes virtuelles individuelles ou collectives en accompagnement).

Description des enseignements

- Les méthodes quantitatives
- L'expérimentation
- Notion de statistiques
- Le questionnaire

Indicateur de réussite

Compréhension des textes donnés en TD.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE – 9 ECTS

Élément Constitutif 3 - Introduction aux méthodes qualitatives

Commun à tous les parcours.

Responsable de l'enseignement : Sylvie Dozolme

Enseignante intervenant dans le cours : Sylvie Dozolme

Mots-clefs : méthodes qualitatives – entretien – questionnaire

Objectifs

A partir d'une lecture guidée d'articles scientifiques, découverte de quelques démarches et outils relevant d'une méthodologie qualitative. Durant cette première année de master, il sera question, en particulier, de l'entretien et du questionnaire.

Compétences à atteindre

Être capable de mettre en œuvre certaines méthodes de recherche qualitative, dans le cadre de son mémoire de master et/ou dans le cadre professionnel.

Modalités de formation

Présentiel : 6 heures.

Distance : 4 heures.

Description des enseignements

Des lectures d'articles scientifiques seront régulièrement données afin de permettre aux étudiant.e.s d'en avoir connaissance en amont des cours en présentiel et/ou en classe virtuelle.

Des travaux d'analyse d'articles scientifiques par groupe pourront aussi être proposés afin qu'une présentation à l'ensemble du groupe classe puisse être conduite.

Indicateurs de réussite

Pertinence des réponses en fonction de la situation de l'étude et des apports théoriques réutilisés.

Analyse, réflexion et prise de recul par rapport à une méthodologie de recherche donnée.

Références bibliographiques

Lectures facultatives

Miles, M.-B., & Huberman, A.-M. (2003). *Analyse des données qualitatives – 2^{ème} édition*. Bruxelles : De Boeck.

Paillé, P. & Mucchielli, A. (2013). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales – 3^{ème} édition*. Paris : Armand Colin.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 4 : MÉMOIRE ET STAGE – 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Introduction : de l'avant-projet de master 1 au mémoire de master 2

Commun à tous les parcours.

Responsable de l'enseignement : Philippe Gaillard

Enseignant.e.s intervenant dans le cours : Sylvie Cèbe - Sylvie Dozolme – Béatrice Drot-Delange - Philippe Gaillard – Mickaël Jury - Evald Maillet – Nathalie Masseux

Mots-clefs : question de départ - problématique - avant-projet

Prérequis

Connaissances de la recherche en lien avec les métiers de l'éducation et de la formation (cours de l'UE3)

Objectifs

Aider les étudiant.e.s à préciser la nature du mémoire de master 2, préciser la nature et la forme de l'avant-projet de mémoire en master 1 et son rôle dans le dispositif de formation.

Compétences à atteindre

Être capable de se construire une représentation opératoire de la structure du mémoire de master et de ses finalités

Modalités de formation

Présentiel : 2 heures.

Description des enseignements

Cours introductif précisant la nature du travail demandé en M1 (un avant-projet de mémoire) puis présentation par les étudiant.e.s de la thématique sur laquelle ils souhaiteraient travailler.

Indicateurs de réussite

- Pertinence du planning prévisionnel.
- Exhaustivité de la recherche bibliographique (état de l'art).
- Pertinence des pistes de problématisation.
- Pertinence de la circonscription du terrain.
- Clarté, précision et structuration du propos.
- Expression écrite

Références bibliographiques

Lectures facultatives

Van Campenhoudt, L., Marquet, & J., Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 4 : MÉMOIRE ET STAGE – 9 ECTS (SUITE)

Élément Constitutif 2 - Stage et avant-projet de mémoire

Commun à tous les parcours.

Responsable de l'enseignement : Philippe Gaillard

Enseignant.e.s intervenant dans le cours : Sylvie Cèbe - Sylvie Dozolme - Béatrice Drot-Delange - Philippe Gaillard - Mickaël Jury - Evald Maillet - Nathalie Masseux

Mots-clefs : cadre théorique – revue de littérature – séminaires croisés

Objectifs

Aides à l'élaboration de l'avant-projet de mémoire en master 1

Compétences à atteindre

En s'appuyant sur son expérience en stage, être capable de construire une représentation fonctionnelle de l'avant-projet de mémoire et de mobiliser pour cela, entre autres, différents concepts afférents à la spécialité choisie.

Modalités de formation

Présentiel : 7 heures.

Distance : en fonction des besoins des formé.e.s.

Description des enseignements

Apports et présentation par les étudiant.e.s de la thématique retenue.

UE 4 : MÉMOIRE ET STAGE – 9 ECTS (SUITE)

Élément Constitutif 3 - Séminaires croisés parcours 1, 2 et 3

EC commun à tous les parcours.

Responsable de l'enseignement : Philippe Gaillard

Enseignant.e.s intervenant dans le cours : Sylvie Cèbe - Sylvie Dozolme - Béatrice Drot-Delange - Philippe Gaillard - Mickaël Jury - Evald Maillet - Nathalie Masseux

Mots-clefs : soutenance - regards croisés - méthodologie

Objectifs

Présentation des avant-projets de mémoires aux étudiant.e.s des autres parcours.

Compétences à atteindre

Être capable de présenter de manière claire et structurée son avant-projet de recherche.

Être capable de questionner de manière bienveillante, critique et constructive les avant-projets des autres étudiant.e.s.

Modalités de formation

Présentiel : 4 heures (séminaire de présentation des avant-projets de mémoire, en présence de l'ensemble des étudiant.e.s et de différents formateur.trice.s du Master 1 de Sciences de l'éducation).

PARCOURS FORMATION DE FORMATEURS

MASTER 1

SEMESTRE 1	UE 1	Concepts clefs en sciences humaines et sociales	9 crédits
	UE 2	Concepts clefs pour l'analyse de l'activité	9 crédits
	UE 5	Méthodes et outils pour l'intervention	6 crédits
	UE 6	Connaissance des milieux d'intervention	6 crédits

SEMESTRE 2	UE 3	Méthodologie de la recherche	9 crédits
	UE 4	Mémoire et stage	9 crédits
	UE 7	Former, accompagner, encadrer	6 crédits
	UE 8	Approfondissement ou ouverture	6 crédits

En master 1, certaines unités d'enseignements (UE) sont communes à l'ensemble des parcours (formation de formateurs, scolarisation & besoins éducatifs particuliers, ingénierie pédagogique & numérique).

D'autres UE comprennent des éléments constitutifs (EC) spécifiques à un parcours donné, voire à une spécialité donnée ("enseignement" ou "entreprises, collectivités et services").

EC spécifique à la spécialité "enseignement".

EC spécifique à la spécialité "entreprises, collectivités et services".

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 5 : MÉTHODES ET OUTILS POUR L'INTERVENTION* – 6 ECTS

Élément Constitutif 1 - Outils du formateur

Spécifique à la spécialité "enseignement".

Spécifique à la spécialité "entreprise, collectivité et services".

Responsable de l'enseignement : Frédéric Boissonnet

Enseignants intervenant dans le cours : Frédéric Boissonnet, Marc Daguzon

Mots-clefs : Diaporama - Travail collaboratif - Animation de réunion - Posture du formateur

Objectifs

Apprendre à :

- Utiliser des outils permettant le travail collaboratif
- Présenter (faire un diaporama, faire une présentation orale)
- Prendre consciences des conditions de la coopération et de la collaboration dans le travail des adultes.
- Questionner la notion de travail d'équipe
- S'interroger sur les conditions favorisant la conduite de réunion.
- Concevoir des situations d'apprentissage en mettant en œuvre des outils numériques

Compétences à atteindre

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant.e sera en mesure d'identifier les conditions propices au travail d'équipe et à la conduite de réunion, de concevoir une situation d'apprentissage en tirant profit d'outils numériques.

Modalités de formation

Présentiel : 6 heures.

Distance : 6 heures.

Description des enseignements

Utilisation d'outils numériques : questionnaires, carte mentale, diaporama, gestion des documents ...

Mise en place et participation à des travaux d'équipe

Jeu de rôle

Elaboration de documents numériques afin de faciliter l'apprentissage d'une notion.

Mise en œuvre d'un moment d'une situation de formation.

Ces travaux seront le support de l'évaluation.

Indicateur de réussite

Savoir concevoir et mettre en œuvre une animation/formation en équipe en s'appuyant sur les outils numériques.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 5 : MÉTHODES ET OUTILS POUR L'INTERVENTION* – 6 ECTS (SUITE)

Élément Constitutif 2 - Méthodologie du travail universitaire

Spécifique à la spécialité "enseignement".
Spécifique à la spécialité "entreprise, collectivité et services".

Responsable de l'enseignement : Sylvie Dozolme

Enseignant.e.s intervenant dans le cours : Frédéric Boissonnet, Sylvie Dozolme

Mots-clefs : Diaporama - Poster - Carte conceptuelle - Mémoire - Travail collaboratif

Objectifs

Apprendre à :

- Utiliser des outils permettant le travail collaboratif
- Distinguer un document scientifique d'autres types de documents
- Présenter (faire un diaporama, faire une présentation orale)
- Mettre en forme un document long de type mémoire
- Construire une carte mentale
- Coopérer et collaborer à un travail d'équipe

Compétences à atteindre

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant.e sera en mesure d'identifier et mettre en œuvre des méthodologies appropriées pour un travail de niveau master.

Modalités de formation

Présentiel : 6 heures.

Distance : 6 heures.

Description des enseignements

Les documents scientifiques : repérage, analyse et utilisation

Réalisation d'une synthèse de documents

Utilisation d'outils numériques : logiciels de carte mentale, de diaporama, de traitement de texte ...

Mise en place et participation à des travaux d'équipe

Indicateur de réussite

Savoir :

- concevoir un diaporama qui devient une ressource pour mobiliser l'attention lors de la mise en œuvre de l'exposé oral.
- réaliser un document incorporant différents supports

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 6 : CONNAISSANCES DES MILIEUX D'INTERVENTION – 6 ECTS

Élément Constitutif 1 - Connaissance du système éducatif

Spécifique à la spécialité "enseignement".

Responsable de l'enseignement : Laurent Cheminal

Enseignants intervenant dans le cours : Laurent Cheminal, Éric Valière

Mots-clefs : système – institution – histoire de l'éducation – évaluation – encadrement

Objectifs

Décrire et analyser le système éducatif français dans une perspective historique et dans sa réalité actuelle, du point de vue de l'historien de l'éducation et du point de vue d'un cadre de l'EN.

Compétences à atteindre

À l'issue de l'enseignement l'étudiant.e.s sera capable de mobiliser des repères précis pour décrire et analyser le fonctionnement du système éducatif, aujourd'hui et dans une perspective historique.

Modalités de formation

Présentiel : 12 heures.

Distance : 12 heures (cours en ligne, classe virtuelle, exercices).

Cours déposé en ligne.

Classe virtuelle.

Exercices d'approfondissement.

Description des enseignements

Le système éducatif, perspective historique.

1. Histoire du système éducatif (XIXe siècle)
2. Histoire du système éducatif (XXe siècle)
3. Comment et pourquoi l'école est devenue un objet privilégié de la sociologie
4. Surveiller ou punir ? Penser quelques grandes questions de l'éducation (autorité, autonomie...) au regard des apports historiques.

Le système éducatif aujourd'hui, du point de vue du cadre.

1. Le système éducatif aujourd'hui.
2. L'évaluation du système éducatif aujourd'hui.
3. L'ouverture du système éducatif pour s'adapter à de nouveaux défis (dont la difficulté scolaire).
4. De l'inspection à l'accompagnement professionnel.

Indicateur de réussite

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant.e.s(e) sera capable de mobiliser à bon escient des connaissances précises sur le fonctionnement du système éducatif français et son histoire.

Références bibliographiques

Lectures facultatives

Lelièvre, C. (2003). *Histoire des institutions scolaires depuis 1789*. Paris : Nathan.

Prost, A. (1997). *Éducation, société et politiques. Une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*. Paris : Seuil.

Foucault, M. (1993). *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.

Foucault, M. (2014). *Histoire de la sexualité volume 1 : la volonté de savoir* (chapitre V : notions de biopouvoir / biopolitique). Paris : Gallimard

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 6 : CONNAISSANCES DES MILIEUX D'INTERVENTION – 6 ECTS (SUITE)

Élément Constitutif 2 - Connaissance des milieux d'intervention entreprises et collectivités

Spécifique à la spécialité "entreprise, collectivité et services".

Responsable de l'enseignement : Sylvie Dozolme

Enseignantes intervenant dans le cours : Sylvie Dozolme, Monika Gosgnach, Jean-Pierre Queslel, Christelle Kilani

Mots-clefs : compétences, décision, formateur, organisations, ressources humaines, stratégie,

Objectifs

Appréhender le métier de formateur en entreprises, collectivités et services

Partie découpée en trois sous-parties :

- La formation professionnelle en France et aujourd'hui
- L'adulte en formation en entreprises, collectivités et services
- Les compétences professionnelles à mettre en œuvre

Avoir une approche généraliste des entreprises, collectivités et services

Partie découpée en trois sous-parties :

- Présentation générale des organisations
- Diriger l'organisation
- Dimension sociale

Compétences à atteindre

Appréhender la formation professionnelle en France actuellement et les enjeux qu'elle revêt

Être capable d'analyser des situations professionnelles mettant en œuvre les connaissances acquises dans l'UE.

Modalités de formation

Présentiel (combien d'heures, etc...) : 12 heures.

Distance : 12 heures.

- Classes virtuelles : 8 heures
- Lectures et exercices : 4 heures

Appui sur un stage et/ou alternance et ou terrain (obligatoire, nécessaire, possible...)

Les éléments vus en dans le cours en théorie serviront durant le stage.

Description des enseignements

Partie 1 : Appréhender le métier de formateur en entreprises, collectivités et services

- **La formation professionnelle en France** : l'émergence du métier de formateur, ses images identificatoires, le malaise de ce métier
- **L'adulte en formation** en entreprises, collectivités et services : contexte socioculturel des adultes en formation, leurs attentes, leurs besoins, interagir pour impliquer et motiver
- **Les compétences professionnelles** à mettre en œuvre : compétences personnelles et compétences méthodologiques du formateur, former pour la première fois, comprendre l'adulte en formation

Partie 2 : Connaissance des milieux d'intervention – Entreprises, collectivités et services

- **Présentation générale des organisations** : grands courants de pensée, diversité des organisations et des formes juridiques, structure
- **Diriger l'organisation** : décisions et processus décisionnel, stratégie et démarche stratégique, approche managériale et questions vives autour du management
- **Dimension sociale** : les individus dans le groupe, les conflits et la conduite en réunion et leadership

Indicateur de réussite

Pertinence des réponses en fonction de la situation de l'étude et des apports théoriques réutilisés.

Références bibliographiques

Lectures facultatives

Aim, R. (2013). *100 questions pour comprendre et agir*. La Plaine Saint-Denis : Afnor Édition.

Allouche-Benayoun, J., & Pariat, M. (2000). *La fonction formateur – 2ème édition*. Paris : Dunod.

Burlaud A. (2009). *Management*. Vannes : Sup'Foucher.

Cavagnol A., & Rouille P (2010), *Management*. Paris Gualino : Éditions.

Charron J.-L., & Sépari S. (2010), *Management – 2ème édition*, Dunod, Paris.

Collectif HEC (2005), *Strategor, politique générale de l'entreprise – 4ème édition*, Dunod, Paris.

De Lescure, E., & Frétygné, C. (2010). *Les métiers de la formations – Approches sociologiques*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Lelord F., & André C. (2000), *Comment gérer les personnalités difficiles*, Odile Jacob, Paris.

Moulinier, R. (2007). *Former pour la première fois*. Paris : Eyrolles.

Pommier, R. (2011). *Métier formateur – 2ème édition*. Paris : Dunod.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 7 : FORMER, ACCOMPAGNER, ENCADRER – 6 ECTS

Élément Constitutif 1 - La formation des enseignants première approche

Spécifique à la spécialité "enseignement".

Responsable de l'enseignement : Évald Maillet

Enseignants intervenant dans le cours : Marc Daguzon, Évald Maillet

Mots-clefs : activité – geste professionnel – courants pédagogiques

Objectifs

S'initier à l'analyse de l'activité d'un enseignant au travail ; découvrir en quoi cette analyse est utile au travail du formateur.

Compétences à atteindre

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant.e.s sera capable de définir ce qu'est l'activité d'un enseignant, il sera capable de proposer une première analyse de cette activité dans des situations ordinaires d'enseignement.

Modalités de formation

Présentiel : 12 heures.

Distance : 12 heures (cours en ligne, étude de documents, production d'analyses).

Description des enseignements

Les quatre premiers cours (pour moitié à distance) seront consacrés à la découverte de la notion d'activité en psychologie du travail et à l'appropriation d'un outil conceptuel facilitant l'analyse de l'activité des enseignants.

Les quatre cours suivants (pour moitié à distance) seront consacrés à la découverte d'une autre manière d'analyser le travail des enseignants puis aux réinvestissement des outils et cadres conceptuels dans le cadre d'une simulation d'action de formation (en vidéo).

Des travaux seront demandés : lecture d'un article et préparation d'un exposé court (3h par article) et/ou analyse d'une captation vidéo d'enseignant au travail (3h). Ces travaux sont précisés lors d'un présentiel et attendus pour le présentiel suivant.

Indicateur de réussite

L'étudiant.e.s est en capacité d'analyser une situation d'enseignement / apprentissage (captation vidéo) et de prodiguer quelques conseils à l'enseignant.e (observé.e sur la vidéo), sur la base de son analyse.

Références bibliographiques

Lectures facultatives

Bucheton, D. (2009). *L'agir enseignant : des gestes professionnels ajustés*. Octarès : Toulouse.

Houssaye, J (2013). *Quinze pédagogues*. Idées principales et textes choisis. Fabert : Paris

Pastré, P., Mayen, P. & Vergnaud, G. (2006). *La didactique professionnelle*. Revue Française de Pédagogie, 154, 145-198.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 7 : FORMER, ACCOMPAGNER, ENCADRER – 6 ECTS (SUITE)

Élément Constitutif 2 - La formation dans le monde de l'entreprise et des collectivités territoriales première approche

Spécifique à la spécialité "entreprise, collectivité et services".

Responsable de l'enseignement : Martine Serre

Mots-clefs : Formation individualisée – Apprentissage – Groupe

Objectifs

- Utiliser les différents processus d'apprentissage
- Identifier les dispositifs de formation

Compétences à atteindre

À l'issue de l'enseignement l'étudiant.e.s en mesure de :

- Différencier les méthodes pédagogiques
- Construire un déroulé de formation
- Reconnaître et expliquer les différents dispositifs de formation
- Evaluer selon des critères

Modalités de formation

Présentiel 12 heures.

Distance 12 heures (classes virtuelles).

Description des enseignements

Le déroulé de la formation

Le plan de développement des compétences

L'implication des apprenants

La pédagogie de groupe

Le compte personnel de formation

Le projet de transition professionnel

L'évaluation (formation, formés, formateur)

Le jeu pédagogique

Cours	Enseignant	Consigne	Déposé le :	Temps de travail estimé	A rendre pour le...	Travail noté ? Oui - Non
La formation dans le monde de l'entreprise et des collectivités territoriales première approche	Martine Serre	Construire un déroulé de formation dans un contexte donné	Sujet donné en présentiel	3h	mi mars 2021	non
		Etude de cas : travail collaboratif	Sujet donné en présentiel	4h	fin mars 2021	non
		Etude de cas (plan de formation)	20/03/2020	2h	mi avril 2021	non

Indicateur de réussite

Les différents dispositifs de formation sont connus

Les supports d'un déroulé de formation sont construits

Les retours sur apprentissage sont pratiqués

Références bibliographiques

Lectures facultatives

Knowles, M. (1990). *L'apprenant adulte*. Paris : Editions d'organisation.

Lemaire, M. (2005). *Du formateur à l'Andragogue*. Lyon : Chronique sociale.

De Ketele J.-M., Chastrette M. & Alii (1995). *Guide du formateur*. Bruxelles : De Boeck.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 8 : APPROFONDISSEMENT OU OUVERTURE – 6 ECTS

Élément Constitutif 1 - Sociologie et philosophie de l'éducation

Spécifique à la spécialité "enseignement".

Cours 1 : sociologie du genre et sociologie de l'éducation

Responsable de l'enseignement : Emmanuelle Zolésio

Mots-clefs : genre – socialisation – dispositions – égalité – controverses

Objectifs

Il s'agira dans ce cours de donner à comprendre les controverses qui existent autour de la question du genre (improprement médiatisée comme la « théorie du genre », quand il faut parler des études de genre) et qui en font une question étiquetée de « question socialement vive » par le rectorat. Tout en resituant les enjeux du débat, nous présenterons les acquis scientifiques et les apports de la sociologie du genre et de la sociologie de l'éducation pour travailler, dans le cadre scolaire, à l'égalité filles/garçons, hommes/femmes.

Compétences à atteindre

À l'issue de l'enseignement l'étudiant.e.s aura pris conscience de différents enjeux éducatifs qui traversent le métier d'enseignant à l'école élémentaire ou au collège-lycée autour de la question du genre ou de l'égalité filles-garçons. Il saura définir les concepts-clés de la sociologie du genre. Il sera en mesure de prendre part au débat et de travailler à l'égalité filles-garçons dans et hors la classe.

Modalités de formation

Présentiel : 6 heures.

Distance : 6 heures.

Chaque séance de présentiel sera précédée d'un travail en ligne en amont (lectures, documents audiovisuels, exercices...) destiné à préparer les échanges de présentiel. La participation de tou.te.s est requise pour le bon déroulement de l'enseignement.

Description des enseignements

Séance 1 : Séance inégalités, orientations scolaires et critique des neurosciences (sur « cerveau féminin/cerveau masculin »)

Nous retracerons l'histoire des scolarités féminines en France et les principales tendances statistiques en matière d'orientations scolaires pour les filles et les garçons à partir de l'ouvrage *Allez les filles !* (1992) de Christian Baudelot et Roger Estabiet. Nous reviendrons aussi sur le travail de la neuroscientifique Catherine Vidal qui critique les résultats des neurosciences en matière de « cerveau féminin/cerveau masculin » pour montrer que les différences psychosociales entre garçons/filles sont socialement construites, et non pas innées.

Séance 2 : Définition des « études de genre » et principaux résultats de recherche

Nous reviendrons sur la polémique qui a eu lieu au sujet du champ de recherche des « études en genre », courant de recherche pluridisciplinaire (improprement médiatisée sous le titre de « théorie du genre »). Nous en présenterons les principaux/ales auteur-e-s, les démarches et les principaux résultats de recherche de la discipline sociologique dans ce domaine.

Séance 3 : Repérer le sexisme dans les albums jeunesse, les encyclopédies pour enfants et les manuels scolaires

Avec une séance beaucoup plus appliquée, nous étudierons la littérature jeunesse et les manuels scolaires sous l'angle du genre, pour apprendre à repérer le sexisme et les procédés d'invisibilisation des femmes. Des albums ou manuels alternatifs seront aussi présentés afin de mieux travailler à l'égalité filles/garçons dans ses séquences pédagogiques et dans la classe.

Séance 4 : Le genre, une « question socialement vive » pour le rectorat, les enjeux du débat

Le rectorat définit le genre comme une des « QSV » (Questions Socialement Vives) de l'Education Nationale. Nous reviendrons sur cette étiquette en voyant les enjeux et les termes de la controverse, qui a animé en particulier les lobbies catholiques. Nous verrons que ce qui fait question, en toile de fond, est la question de l'homosexualité. Comment traiter de cette question dans et hors la classe ? Comment aborder la question avec les parents ?

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

Enseignant	Consigne	Déposé le :	Temps de travail estimé	A rendre pour le...	Travail noté ? Oui - Non
Emmanuelle Zolésio	Chaque séance sera précédée d'un travail en ligne. Ils seront tous déposés en début de semestre pour vous donner une idée de la progression de cours, mais je vous demanderai de les faire au fur et à mesure, séance après séance	Documents et consignes seront déposés sur l'ENT	8h	Envoyer à emmanuelle.zolesio@uca.fr une semaine avant chaque séance de présentiel	oui

Indicateur de réussite

Être capable :

- de définir les mots-clés, concepts de ce champ de recherche
- de citer des auteur-e-s de ce champ de recherche et leurs principaux résultats
- de donner les tendances statistiques concernant les orientations féminines et masculines
- de citer un support éducatif (album jeunesse, manuel scolaire), de se l'approprier et d'en faire un bon usage (éventuellement critique) dans le but de travailler la question de l'égalité F/G
- de travailler à la lutte contre l'homophobie et à accompagner et soutenir un élève qui aurait fait le choix de l'homosexualité (et dont on sait que le risque de suicide est plus important)
- d'avoir un discours clair auprès des parents autour des questions du genre et de l'égalité F/G

Références bibliographiques

Lectures obligatoires

Baudelot, C. & Establet, R. (1992). *Allez les filles !* Paris : Editions du Seuil, coll. « Points ».

Collet, I. (2016). *L'école apprend-elle l'égalité des sexes ?* Paris : Belin.

Magana, J. (2014). *Comment parler de l'égalité filles-garçons aux enfants.* Paris : Le Baron perché.

Lectures facultatives

Bibliographie plus complète distribuée dans le cadre de l'enseignement.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 8 : APPROFONDISSEMENT OU OUVERTURE – 6 ECTS (SUITE)

Élément Constitutif 1 - Approfondissement : sociologie de l'éducation, philosophie du travail et introduction à l'approche clinique du formé (suite)

Cours 2 : Philosophie de l'éducation

Spécifique à la spécialité "enseignement".

Responsable de l'enseignement : Alexis Vilain

Mots-clefs : Autorité - Crise de l'autorité - Légitimité - Séduction

Objectifs

Retrouver ce que la notion d'autorité comporte de problèmes et d'enjeux :

- qu'est-ce que l'autorité ?
- qu'est-ce que cette notion permet de penser ? Et à quelles questions s'articulent-elles ?
- de quoi est-il question derrière ce que l'on nomme « crise de l'autorité » ?

Compétences à atteindre pour l'étudiant.e

À l'issue de l'enseignement l'étudiant.e doit être en mesure d'appréhender la notion d'autorité dans sa complexité.

Modalités de formation

Cours magistral dialogué

Présentiel : 6 heures.

Distance : 6 heures.

Références bibliographiques

Lectures facultatives

Hannah Arendt, « Qu'est-ce que l'autorité » et « La crise de l'éducation » dans *La Crise de la Culture*, Paris, Gallimard, 1972

Jean-Pierre Lebrun, *La perversion ordinaire – vivre ensemble sans autrui*, Paris, Denoël, 2007

Jean-Pierre Lebrun, *Un monde sans limite*, Toulouse, érès, 1997

Jean-Pierre Lebrun, *La condition humaine n'est pas sans condition*, entretiens avec Vincent Flamand, Paris, Denoël, 2010

Philippe Meirieu, *Quelle autorité pour quelle éducation ?* RENCONTRES INTERNATIONALES DE GENÈVE (septembre 2005)

Stanley Milgram, *La soumission à l'autorité*, Paris, Calman-Lévy, 1994

Platon, *Alcibiade*

Platon, *Le Banquet* (notamment le discours d'Alcibiade)

Jacques Rancière, *Le maître ignorant*, Fayard, 1987

Myriam Revault d'Allonnes, *Le pouvoir des commencements*, Éditions du seuil, 2006

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 8 : APPROFONDISSEMENT OU OUVERTURE – 6 ECTS (SUITE)

Élément Constitutif 2 - responsabilité sociétale des entreprises et supports de formation

Spécifique à la spécialité "entreprise, collectivité et services".

Responsable de l'enseignement : Sylvie Dozolme

Enseignantes intervenant dans le cours : Sylvie Dozolme, Monika Gosgnach

Mots-clefs : démarche RSE, environnement, éthique, responsabilité sociétale, support de formation

Objectifs

Comprendre ce qu'est la responsabilité sociétale.

Déterminer les enjeux de cette notion.

Identifier les étapes permettant à une organisation de s'inscrire dans une démarche RS.

Analyser des cas concrets de situations RS.

Appréhender les différents supports utilisables dans le cadre d'une formation.

Compétences à atteindre

Être capable d'analyser des situations professionnels mettant en œuvre les connaissances acquises dans l'UE.

Savoir mettre en œuvre les outils pour une formation efficiente.

Description des enseignements

- Théories sur la RSE

Maîtriser les fondamentaux.

Viser la pertinence.

Mesurer l'impact.

- Supports en formation

Préparer un exposé pédagogique.

Développer l'impact du contenu.

Concevoir et utiliser des supports.

Modalités de formation

Présentiel : 12 heures.

Distance : 12 heures.

- Classes virtuelles : 8 heures

- Lectures et TD à réaliser : 4 heures

Les éléments vus en dans le cours serviront durant le stage.

Enseignant	Consigne	Déposé le :	Temps de travail estimé	A rendre pour le...	Travail noté ? Oui - Non
S. Dozolme	Étude d'une situation concrète et création d'un support de présentation	3ème semaine de présentiel	10 heures	4ème semaine de présentiel	oui

Indicateur de réussite

Pertinence de la présentation et de l'écrit rendu selon l'organisation étudiée.

Références bibliographiques

Lectures facultatives

Badacche, F. & Leblanc, S. (2015). *Les fiches outils de la RSE*. Paris : Eyrolles.

Barret, P. & Romestant, F. (2016). *10 cas de RSE*. Paris : Dunod.

Courau, S. (2004). *Les outils de base du formateur – Tome 1 : parole et supports*. Issy-les-Moulineaux : ESF.

Do Marcolino, P.-M. (2012). *Les fiches outils du formateur*. Paris : Eyrolles.

Pommier, R. (2011). *Métier : formateur*. Paris : Dunod.

Trucotte, M.-F. (2013). *Responsabilité sociétale de l'organisation*. Québec : Presses de l'Université du Québec (PUQ).

PARCOURS SCOLARISATION ET BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

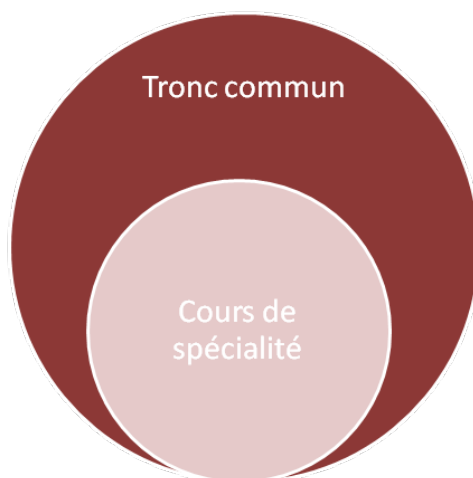
Ce parcours vise à rendre l'étudiant.e capable de :

- acquérir des connaissances dans les champs scientifiques relatifs aux besoins éducatifs particuliers des élèves et leurs effets sur le développement, le fonctionnement et l'évaluation des parcours scolaires ;
- connaître et comprendre les fonctionnements des différents dispositifs et structures en lien avec la scolarisation et l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- connaître les rôles et les missions des professionnel.le.s de l'enseignement et de l'accompagnement ;
- identifier et disposer d'un cadre de réponse aux besoins des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, un handicap mental ou psychique, un handicap sensoriel et moteur, des troubles du comportement ou des émotions ;
- mettre en œuvre des pratiques éducatives et des adaptations susceptibles d'aider les élèves à besoins éducatifs particuliers, en prenant en compte les facteurs environnementaux et les acquis de la recherche,
- connaître sa mission et son action, la mettre en lien avec celles des autres professionnel.le.s intervenant auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers et des élèves au développement typique, développer une identité professionnelle ;
- coordonner une équipe de professionnel.le.s impliqué.e.s dans la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement éducatif d'élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- respecter et faire respecter les valeurs éthiques inhérentes à un travail avec un public d'enfants et d'adolescent.e.s dont certain.e.s présentent un handicap.

Le volume horaire de cours en présentiel pour un.e étudiant.e est de 240 heures.

En Master 1, 60 % des enseignements obligatoires sont communs aux 3 parcours.

Les cours de spécialité sont propres au parcours 2 (scolarisation et besoins éducatifs particuliers).



VOTRE PARCOURS DE FORMATION MASTER 1

ENSEIGNEMENTS COMMUNS			
SEMESTRE 1	UE 1	Concepts-clés en sciences humaines et sociales	9 crédits
	UE 2	Concepts-clés pour l'analyse de l'activité	9 crédits
	COURS DE SPÉCIALITÉ		
	UE 5	Méthodes et outils pour l'intervention	6 crédits
	UE 6	Connaissance des milieux d'intervention	6 crédits

ENSEIGNEMENTS COMMUNS			
SEMESTRE 2	UE 3	Méthodologie de la recherche	9 crédits
	UE 4	Mémoire et stage	9 crédits
	COURS DE SPÉCIALITÉ		
	UE 7	Former, accompagner, encadrer	6 crédits
	UE 8	Approfondissement ou ouverture	6 crédits

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

EC parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

UE 5 : MÉTHODES ET OUTILS POUR L'INTERVENTION – 6 ECTS

Élément Constitutif 1 - Méthodes et outils pour adapter ses pratiques aux besoins particuliers (niveau 1)

Responsable de l'enseignement : François Curien

Enseignant.e.s intervenant dans le cours : François Curien, Mickaël Jury, Cécile Massy, Philippe Gaillard, Julien Barbat

Mots-clefs : élèves à besoins éducatifs particuliers – scolarisation – pratiques professionnelles adaptées – école inclusive

Prérequis

Disposer de connaissances de base en sciences de l'éducation, en sociologie, en psychologie

Objectifs

- Être capable d'analyser une situation, de définir des besoins éducatifs particuliers et de proposer des adaptations pédagogiques et des compensations permettant l'accessibilité.

Compétences à atteindre pour l'étudiant.e

- Repérer et analyser les besoins éducatifs particuliers des élèves.
- Apporter des réponses pédagogiques et éducatives aux besoins particuliers.
- Connaître les différents parcours de scolarisation dans le cadre de l'école inclusive.

Modalités de formation

24 heures en présentiel

Description des enseignements

- Les classifications successives du handicap : du modèle médical au modèle interactionniste.
- Définir les besoins éducatifs particuliers : démarche méthodologique.
- Besoins éducatifs particuliers et développements cognitif, affectif, social et moteur.
- Besoins particuliers et apprentissages : la question des contenus et de leur adaptation.
- Besoins particuliers et apprentissages : quelles pratiques éducatives et d'enseignement ?
- Étude et analyse des facteurs environnementaux pouvant faire obstacles ou agir comme facilitateurs dans différentes situations d'apprentissage et différents contextes.
- Comment réaliser des documents numériques pour des élèves à besoins éducatifs particuliers ?

Modalité de contrôle des connaissances

Contrôle continu à distance : étude et analyse de deux vidéos présentant des situations d'apprentissage.

Indicateurs de réussite

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant.e sera capable d'analyser une situation et d'apporter des réponses pédagogiques et éducatives adaptées au travers de diverses études de cas proposées.

Références bibliographiques

Lectures obligatoires

Direction Générale de l'Enseignement scolaire, collection repères handicap, guide pour les enseignants :

Guide «Scolariser les élèves sourds ou malentendants»

Guide «Scolariser les élèves autistes ou présentant des troubles envahissants du développement»

Guide pour les enseignants qui accueillent un élève présentant une déficience motrice

Guide pour les enseignants qui accueillent un élève présentant une déficience visuelle

Fougeyrollas, P. (1998). *La classification québécoise du processus de production du handicap et la révision de la CIDIH*. Handicaps et Inadaptations - Les Cahiers du CTNERHI.

Nootens, P., & Debeurme, G.(2010). L'enseignement en contexte d'inclusion, proposition d'un modèle d'analyse des pratiques d'adaptation. *Nouveaux cahiers de la recherche en Education*, 13(2), 127-144.

Thomazet, S. (2008). L'intégration a des limites, pas l'école inclusive ! *Revue des sciences de l'éducation*, 34(1), 123-139.

Reverdy, C. (2019). Apprendre (dans) l'école inclusive. *Dossier de veille de l'Ifé*, 127.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

EC parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

UE 6 : CONNAISSANCES DES MILIEUX D'INTERVENTION – 6 ECTS

Élément Constitutif 1 - Connaissance des systèmes : sanitaire, justice et médico-social

Responsable de l'enseignement : François Curien

Enseignants intervenant dans le cours : François Curien, Philippe Gaillard, Julien Barbat

Mots-clefs : scolarisation – parcours – services – classes – dispositifs – structures

Prérequis

Disposer de connaissances de base en sciences de l'éducation, en sociologie, en psychologie

Objectif

Être capable d'accompagner les parcours inclusifs des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Compétences à atteindre

- Connaître l'école inclusive.
- Connaître les parcours inclusifs des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Construire les compétences de travail en partenariat avec les équipes pluri-catégorielles.
- Construire les compétences d'analyse des outils institutionnels (les différents projets).

Modalités de formation

24 heures en présentiel

Description des enseignements

- Parcours de scolarisation/parcours de formation des élèves à besoins éducatifs particuliers :
 - quel.le.s professionnel.le.s ? quels terrains ?
 - le point de vue de l'élève, de la personne
 - les différents outils institutionnels (PIA, PPA, PPS...)
- Visites de dispositifs d'accompagnement et de structures
- Analyse de dispositifs.
- Analyse des parcours de scolarisation inclusive.

Modalité de contrôle des connaissances

Un écrit terminal sur table en présentiel (100 % de la note) à partir de l'étude d'une situation.

Indicateurs de réussite

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant.e sera capable d'analyser un parcours de scolarisation et d'identifier les différents terrains ainsi que les dynamiques relationnelles des partenaires.

Références bibliographiques

Lectures obligatoires

Circulaire n° 2016117 du 8/2016 relative au parcours de formation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires

Circulaire de rentrée 2019 n° 2019-088 du 5-6-2019- École inclusive

Reverdy, C. (2019). Apprendre (dans) l'école inclusive. *Dossier de veille de l'Ifé*, 127.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 7 : FORMER, ACCOMPAGNER, ENCADRER – 6 ECTS

Élément Constitutif – Approfondissement et ouverture : former, accompagner, encadrer : connaître les professionnel.le.s de l'école inclusive

Responsable de l'enseignement : Philippe Gaillard

Enseignants intervenant dans le cours : Julien Barbat, François Curien et Philippe Gaillard

Mots-clefs : métiers de l'enseignement - métiers de l'accompagnement - métiers du médico-social

Prérequis

Disposer de savoirs et compétences en analyse de l'activité (notamment par l'intermédiaire de l'UE 2) et d'une connaissance de base des terrains d'intervention (notamment par l'intermédiaire de l'UE 6)

Objectifs

De nombreux métiers sont concernés par la mise en place de l'école inclusive, que ce soit dans l'accompagnement, l'enseignement, l'éducation spécialisée, le soin. L'UE 7 a pour objectifs :

- d'identifier les métiers concernés, leur organisation en filières, secteurs et réseaux ;
- de mieux connaître certains d'entre eux, les prescriptions qui les régissent, l'activité réelle des professionnels, leurs contraintes et gestes professionnels ;
- d'identifier et de mieux comprendre les dynamiques d'évolution des métiers, lorsqu'ils sont confrontés à la mise en place de l'école inclusive.

Compétences à atteindre

- Identifier et savoir identifier les métiers concernés par l'école inclusive dans différents contextes (niveau scolaire, besoins particuliers des élèves).
- Identifier les réseaux existants ou susceptibles d'exister en fonction des affiliations des métiers et de l'organisation des structures étudiées.
- Pouvoir mobiliser des outils permettant d'identifier les difficultés rencontrées par certains métiers dans leur évolution vers l'école inclusive.
- Envisager des réponses aux difficultés identifiées pour un ou quelques métiers.

Modalités de formation

Présentiel : 24 heures.

Distance : 3 TD à réaliser au cours du semestre permettant 1° d'avoir une vision générale des métiers à étudier, 2° de connaître leurs organisations et 3° d'étudier plus précisément un ou quelques métiers.

L'UE 7 prend appui sur des visites et rencontres avec des professionnel.le.s pour une part organisées lors des semaines de présentiel et pour une autre à mettre en place par les étudiant.e.s en dehors desdites semaines.

Description des enseignements

Les cours, TD, recherche personnelle et de groupe porteront sur les thèmes suivants :

- les métiers dans et en accompagnement de l'éducation nationale : de la prescription à la réalité de l'activité
- l'évolution des métiers vers l'école inclusive
- les métiers et les relations inter-métiers pour construire le projet de l'enfant et son parcours scolaire
- la confrontation des métiers à la double logique de l'adaptation : accessibilité et compensation

Modalité de contrôle des connaissances

Un écrit terminal en deux parties.

Indicateurs de réussite

- valider l'UE
- être en mesure, lors des stages, de positionner les professionnels rencontrés en fonction de leurs affiliations, réseaux et secteur d'appartenance
- être en mesure d'analyser l'activité des professionnels rencontrés au regard des attendus de l'école inclusive

Références bibliographiques

Consultations obligatoires

<http://www.lesocial.fr/metiers>

<http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-handicapes.html>

<http://www.cidj.com/etudes-metiers/centre-interet/travailler-avec-des-personnes-handicapees>

Lectures facultatives

Lesain-Delabarre, J. M., & Garel, J. P. (1999). Le métier de parent d'un élève handicapé: aspects stratégiques de l'intégration scolaire. *La Nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 8, 221-233.

Mérini, C. et Thomazet, S (2016). Faciliter la coopération entre les différents acteurs de l'école inclusive. *Les cahiers des PEP*, 2, 25-31.

Zafran, J. (2017). Derrière l'esprit, le corps : le métier d'enseignant en contexte d'inclusion scolaire. *Les Mondes du travail*, CEFRESS, Dossier travail et handicap, 81-92.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

EC parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

UE 8 : APPROFONDISSEMENT OU OUVERTURE – 6 ECTS

Élément Constitutif - Approfondissement : méthodes et outils pour adapter ses pratiques aux besoins éducatifs particuliers (niveau 2)

Responsable de l'enseignement : François Curien

Enseignant.e.s intervenant dans le cours : François Curien, Julien Barbat, Cécile Massy

Mots-clefs : élèves à besoins éducatifs particuliers – scolarisation – pratiques professionnelles adaptées – école inclusive

Prérequis

Disposer de connaissances de base en sciences de l'éducation, en sociologie, en psychologie

Objectifs

- Être capable d'analyser une situation et de définir des besoins éducatifs particuliers et de proposer des adaptations pédagogiques et des compensations permettant l'accessibilité.

Compétences à atteindre

- Repérer et analyser les besoins éducatifs particuliers des élèves
- Apporter des réponses pédagogiques et éducatives aux besoins particuliers
- Connaître les différents parcours de scolarisation dans le cadre de l'école inclusive

Modalités de formation

24 heures en présentiel

Description des enseignements

- Les classifications successives du handicap : du modèle médical au modèle interactionniste
- Besoins éducatifs particuliers et développements cognitif, affectif, social et moteur
- Besoins particuliers et apprentissages : la question des contenus et de leur adaptation
- Besoins particuliers et apprentissages : quelles pratiques éducatives et d'enseignement ?
- Étude et analyse des facteurs environnementaux pouvant faire obstacles ou agir comme des facilitateurs dans différentes situations d'apprentissage et différents contextes

Modalité de contrôle des connaissances

Contrôle continu à distance : étude et analyse de deux vidéos présentant des situations d'apprentissage.

Indicateur de réussite

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant.e sera capable d'analyser une situation et d'apporter des réponses pédagogiques et éducatives adaptées au travers de diverses études de cas proposées.

Références bibliographiques

Lectures obligatoires

Direction Générale de l'Enseignement scolaire, collection repères handicap, guide pour les enseignants :

Guide «Scolariser les élèves sourds ou malentendants»

Guide «Scolariser les élèves autistes ou présentant des troubles envahissants du développement»

Guide pour les enseignants qui accueillent un élève présentant une déficience motrice

Guide pour les enseignants qui accueillent un élève présentant une déficience visuelle

Fougeyrollas, P. (1998). *La classification québécoise du processus de production du handicap et la révision de la CIDIH*. Handicaps et Inadaptations - Les Cahiers du CTNERHI.

Nootens, P., & Debeurme, G. (2010). L'enseignement en contexte d'inclusion, proposition d'un modèle d'analyse des pratiques d'adaptation. *Nouveaux cahiers de la recherche en Education*, 13(2), 127-144.

Thomazet, S. (2008). L'intégration a des limites, pas l'école inclusive ! *Revue des sciences de l'éducation*, 34(1), 123-139.

Reverdy, C. (2019). Apprendre (dans) l'école inclusive. *Dossier de veille de l'Ifé*, 127.

PARCOURS INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE ET NUMÉRIQUE

"L'objectif du parcours IPN est d'impulser et d'accompagner le développement professionnel des acteurs de la formation (éducation, collectivités, entreprises) dans la société numérique.

À l'ère numérique, les missions des métiers de l'ingénierie pédagogique évoluent et nécessitent la mise en œuvre de compétences métiers pluridisciplinaires.

Le parcours IPN articule l'ingénierie pédagogique et les technologies du numérique pour permettre aux étudiants de mobiliser une expertise professionnelle transdisciplinaire sur le segment des métiers émergents du secteur de l'enseignement et de la formation liés au développement du numérique.

Compétences scientifiques transversales du Master Sciences de l'Éducation

- décrire avec précision la structure, la réglementation et la dynamique évolutive des organisations au sein desquelles le formé est susceptible de travailler (éducation nationale, collectivités territoriales, entreprises, fonction publique...),
- expliciter les principes et les savoirs issus de la pratique qui régissent l'activité des acteurs au sein de ces organisations : principes éthiques, déontologiques, cultures professionnelles,
- mobiliser des connaissances théoriques et méthodologiques en sciences humaines et sociales pour analyser et décrire sa propre activité instrumentée (de formateur, d'encadrant) et celle d'autrui (étudiants, professionnels en formation, professionnels en activité), pour concevoir et conduire des dispositifs visant la transformation de sa propre activité et de celle d'autrui.

Compétences professionnelles spécifiques au parcours IPN

Contribuer à la maîtrise d'œuvre d'un projet de formation en environnement numérique :

- en assurant l'interface entre différents corps de métier,
- en mettant en œuvre une méthode d'ingénierie pédagogique pour concevoir et réaliser le projet,
- en mettant en œuvre la chaîne de production-médiatisation des contenus.

VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Cette formation comprend 8 Unités d'enseignement (UE) en master 1 et 7 UE en master 2.

Ces UE sont réparties sur 4 semestres (semestre 1 et 2 en master 1 et semestre 3 et 4 en master 2).

Chaque UE comprend un ou plusieurs éléments constitutifs (EC). Chaque EC comprend un ou plusieurs cours.

En Master 1, 60 % des enseignements obligatoires sont communs aux 3 parcours.

Les cours de spécialité sont propres au parcours IPN.

MASTER 1

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

SEMESTRE 1	UE 1	Concepts-clés en sciences humaines et sociales	9 crédits
	UE 2	Concepts-clés pour l'analyse de l'activité	9 crédits
	UE 5	Méthodes et outils pour l'intervention	6 crédits
	ENSEIGNEMENTS SPÉCIALISÉS		
	UE 6	Connaissance des milieux d'intervention	6 crédits

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

SEMESTRE 2	UE 3	Méthodologie de la recherche	9 crédits
	UE 4	Mémoire et stage	9 crédits
	ENSEIGNEMENTS SPÉCIALISÉS		
	UE 7	Formations & dynamiques collaboratives en environnement numérique	6 crédits
	UE 8	Informatique du numérique éducatif	6 crédits

EC spécifique au parcours Ingénierie pédagogique & numérique.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 5 : MÉTHODES ET OUTILS POUR L'INTERVENTION* – 6 ECTS

Élément Constitutif 1 - Outils du formateur

Spécifique au parcours IPN et formation de formateurs.

Spécifique à la spécialité "enseignement".

Spécifique à la spécialité "entreprise, collectivité et services".

Responsable de l'enseignement : Frédéric Boissonnet

Enseignants intervenant dans le cours : Frédéric Boissonnet, Marc Daguzon

Mots-clefs : Diaporama - Travail collaboratif - Animation de réunion - Posture du formateur

Objectifs

Apprendre à :

- Utiliser des outils permettant le travail collaboratif
- Présenter (faire un diaporama, faire une présentation orale)
- Prendre consciences des conditions de la coopération et de la collaboration dans le travail des adultes.
- Questionner la notion de travail d'équipe
- S'interroger sur les conditions favorisant la conduite de réunion.
- Concevoir des situations d'apprentissage en mettant en œuvre des outils numériques

Compétences à atteindre

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant.e sera en mesure d'identifier les conditions propices au travail d'équipe et à la conduite de réunion, de concevoir une situation d'apprentissage en tirant profit d'outils numériques.

Modalités de formation

Présentiel : 6 heures.

Distance : 6 heures.

Description des enseignements

Utilisation d'outils numériques : questionnaires, carte mentale, diaporama, gestion des documents ...

Mise en place et participation à des travaux d'équipe

Jeu de rôle

Elaboration de documents numériques afin de faciliter l'apprentissage d'une notion.

Mise en œuvre d'un moment d'une situation de formation.

Ces travaux seront le support de l'évaluation.

Indicateur de réussite

Savoir concevoir et mettre en œuvre une animation/formation en équipe en s'appuyant sur les outils numériques.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 5 : MÉTHODES ET OUTILS POUR L'INTERVENTION* – 6 ECTS (SUITE)

Élément Constitutif 2 - Méthodologie du travail universitaire

Spécifique au parcours IPN.

Spécifique à la spécialité "enseignement".

Spécifique à la spécialité "entreprise, collectivité et services".

Responsable de l'enseignement : Sylvie Dozolme

Enseignants intervenant dans le cours : Frédéric Boissonnet, Sylvie Dozolme

Mots-clefs : Diaporama - Poster - Carte conceptuelle - Mémoire - Travail collaboratif

Objectifs

Apprendre à :

- Utiliser des outils permettant le travail collaboratif
- Distinguer un document scientifique d'autres types de documents
- Présenter (faire un diaporama, faire une présentation orale)
- Mettre en forme un document long de type mémoire
- Construire une carte mentale
- Coopérer et collaborer à un travail d'équipe

Compétences à atteindre

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant sera en mesure d'identifier et mettre en œuvre des méthodologies appropriées pour un travail de niveau master.

Modalités de formation

Présentiel : 6h

Distance : 6h

Description des enseignements

Les documents scientifiques : repérage, analyse et utilisation

Réalisation d'une synthèse de documents

Utilisation d'outils numériques : logiciels de carte mentale, de diaporama, de traitement de texte ...

Mise en place et participation à des travaux d'équipe

Indicateur de réussite

Savoir :

- concevoir un diaporama qui devient une ressource pour mobiliser l'attention lors de la mise en œuvre de l'exposé oral.
- réaliser un document incorporant différents supports

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 6 : CONNAISSANCES DES MILIEUX D'INTERVENTION – 6 ECTS

Élément Constitutif - Connaissance des milieux et acteurs clés du développement numérique

Spécifique au parcours IPN.

Responsable de l'enseignement : Nathalie Masseux

Enseignants intervenant dans le cours : Nathalie Masseux + intervenants extérieurs représentant des différents milieux

Prérequis

Aucun

Objectif

Connaître les milieux et acteurs clés du développement du numérique à finalité éducative et/ou formative.

Compétences à atteindre

- Connaître les acteurs et leurs stratégies du développement du numérique éducatif et pour la formation dans le milieu scolaire, universitaire, des collectivités territoriales et des entreprises.
- Connaître les dynamiques partenariales entre ces milieux.

Modalités de formation

12 heures en présentiel + 12 heures à distance

Description des enseignements

- Acteurs (institutionnels et associatifs), modes de gouvernance et politiques de développement du numérique en milieu scolaire.
- Acteurs, gouvernance et politiques de développement du numérique en milieu universitaire.
- Acteurs (institutionnels et associatifs), gouvernance et politiques de développement du numérique dans les collectivités territoriales.
- Entreprises (développeurs et clients) et stratégies de développement du numérique pour l'éducation et/ou la formation.
- Dynamiques partenariales entre les acteurs du développement numérique en milieu scolaire, universitaire, collectivités territoriales et entreprises.

Indicateurs de réussite

Être capable d'identifier la place et d'explicitier le rôle des différents acteurs du développement du numérique éducatif.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 7 : FORMER, ACCOMPAGNER, ENCADRER – 6 ECTS

Élément Constitutif - Formations & dynamiques collaboratives en environnement numérique – 6 ECTS

Spécifique au parcours IPN.

Responsables de l'enseignement : Nathalie Masseux & Béatrice Drot-Delange

Enseignantes intervenant dans le cours : Nathalie Masseux & Béatrice Drot-Delange

Objectifs

- Connaissance des dynamiques de collaboration dans la formation et la gestion de projet.
- Mise en œuvre des modalités de ces dynamiques dans les environnements numériques.

Compétences à atteindre

- Identifier les différentes dimensions de la collaboration dans les processus de formation et de gestion de projet.
- Évaluer les apports et limites des environnements supports de formation et de gestion de projet.

Modalités de formation

Cours, étude de cas

Description des enseignements

- Concepts et illustrations de la collaboration.
- Les environnements numériques supports d'apprentissage collaboratif (Moodle, MOOC, SPOC, etc.).
- Gestion collaborative de projets numériques éducatifs.
- La conception continuée dans l'usage comme dynamique de collaboration.
- Synthèse : apports et limites des environnements numériques et stratégies collaboratives en formation, en gestion de projet

Indicateurs de réussite

Être capable d'identifier les facteurs favorisant ou limitant la dimension collaborative dans des environnements numériques de formation.

Références bibliographiques

Lectures facultatives

« Formes et enjeux de la collaboration numérique », *tic&société* [En ligne], Vol. 7, N° 1 | 1er semestre 2013, URL : <https://journals.openedition.org/ticetsociete/1277>

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

UE 8 : APPROFONDISSEMENT OU OUVERTURE – 6 ECTS

Élément Constitutif – Informatique du numérique éducatif – 6 ECTS

Spécifique au parcours IPN.

Responsable de l'enseignement : Frédéric Boissonnet

Enseignants intervenant dans le cours : Frédéric Boissonnet & Mickaël Touzet

Élément Constitutif : Approfondissement : informatique du numérique éducatif

Objectifs

- Appréhender et comprendre le « cycle de vie » d'un dispositif de formation - de sa production aux remontées d'indicateurs de suivi.
- Monter en compétences, au travers de mises en situation pratique, sur l'utilisation d'une LCMS et d'un outil auteur (répandus sur le marché actuellement).
- Disposer d'éléments pertinents pour déterminer/choisir la ou les plateformes appropriées aux besoins de la structure.
- Maîtriser les bases du langage HTML et connaître les fonctionnalités du langage CSS.

Compétences à atteindre

Les ingénieurs pédagogiques numériques sont amenés à produire des dispositifs de formation :

- « compatibles » = intégrés dans des écosystèmes numériques de formation très variés (CMS, LMS, LCMS...) et mobilisant des normes (Scorm, Xapi) ;
- « évolutifs » = mis à jour, enrichis dans le temps (ex : traduction dans différentes langues...) ;
- « mesurables » = remontés des indicateurs de suivi permettant aux responsables formations de prendre des décisions.

Pour cela nous souhaitons amener les apprenants à :

Environnements numériques :

- S'approprier les différentes composantes d'environnement numérique de formation ;
- Identifier les différentes fonctions de chaque plateforme (CMS, LMS, LCMS...) ;
- Exporter et importer des dispositifs selon la norme SCORM.

Plateformes / outils :

- Conseiller les services de formation sur le choix d'une plateforme ;
- Administrer une plateforme LCMS et rendre accessible du contenu de formation ;
- Produire un dispositif de formation multimédia ;
- Intégrer des ressources existantes et externes ;
- Incorporer des éléments interactifs dans un dispositif de formation ;
- Produire des indicateurs de suivi ;

Modalités de formation

Cours et TD en présentiel et à distance

PLAN DU SIÈGE DE CHAMALIÈRES



- 1 Entrée/Accueil
- 2 Grand amphithéâtre
- 3 Hall d'exposition
- 4 Cafétéria
- 5 Salle du conseil
- 6 Restauration
- 7 Petit amphithéâtre
- 8 Entrée côté Galoubies

- 9 Service scolarité
 - 10 Direction des études
 - 11 Laboratoire ACTé
 - 12 Direction
- Départements :**
- 13 DAHSS*
 - 14 Didactique des sciences
 - 15 Pédagogie

- 16 Semaine de la poésie
- 17 Réseau UNIRES
- 18 Chaire Unesco
- 19 Un pied dans l'école BDE
- 20 Service formation permanente UCA
- 21 Bibliothèque universitaire
- 22 Château/Salle de réunion
- 23 Monument de commémoration

BÂTIMENT E

Rez-de-chaussée

Accueil

1^{er} étage

Pôle formation (scolarité, stage et insertion professionnelle, formation continue, communication) E103 à E115

2^{ème} étage

Direction des études E202 à E206
Salle de cours E205 à E207
Bibliothèque Universitaire
Semaine de la poésie
Formation continue des personnels E201

3^{ème} étage

Salle de cours E301 à E310
Équipes disciplinaires :
TICE E311 et E316
Documentation E318 et E320
Service Informatique

BÂTIMENT A

Rez-de-chaussée

*Didactique des arts, humanités et sciences sociales :
Allemand et espagnol A003
Lettres A011 et A013
Anglais A010
Histoire-Géographie A014
Arts plastiques-Musique A014

1^{er} étage

Salle de cours A101 à A108
Didactique des sciences :
Enseignement technologique A107
Sciences et Vie de la Terre A110
Bureau EDD A111

2^{ème} étage

Salles de cours A201 à A210
Didactique des sciences :
Physique-Chimie A213 et A215
Mathématiques A212
Laboratoire ACTé EA 4281 A217

BÂTIMENT B

Rez-de-chaussée

Un pied dans l'école B003
Gestion de site
Reprographie - Boîtes aux lettres - Salle des personnels
Pédagogie :
Vie scolaire B008
PPSE B016
ASH B014

1^{er} étage

Salle de cours B110 à B116
Laboratoire ACTé EA 4281

2^{ème} étage

Service financier
Service des Affaires Communes
Direction de l'ESPE Clermont-Auvergne
Service des personnels

3^{ème} étage

Éducation à la santé
Canopé

ADRESSES UTILES

LA MUTUELLE DES ETUDIANTS (LMDE)

18, rue Georges Clémenceau - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél : 0.811.505.633

Site : www.lmde.fr

SOCIETE MUTUALISTE DES ETUDIANTS DE LA REGION RHÔNE-ALPES AUVERGNE (SMERRA)

23, boulevard Paul Pochet Lagaye - 63 000 Clermont-Ferrand

Site : www.smerra.fr

CROUS

25, rue Etienne Dolet - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél : 04.73.34.44.00

Site : www.crous-clermont.fr

PREFECTURE DU PUY-DE-DÔME

1, rue d'Assas - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél : 04.73.98.63.63

Site : www.puy-de-dome.gouv.fr

RECTORAT D'ACADEMIE

avenue Vercingétorix - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél : 04.73.99.30.00

Site : www.ac-clermont.fr

ONISEP

20, boulevard Aristide Briand - 63 400 Chamalières

Tél : 04.73.43.62.62

Site : www.onisep.fr

ESPACE INFO-JEUNES

5, rue Saint Genès - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél : 04.73.92.30.50

Site : www.info-jeunes.net

AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

Maison de l'habitat - 129, avenue de la République - 63 100 Clermont-Ferrand

Tél : 04.73.42.30.75

Site : www.adil63.org

STADE UNIVERSITAIRE (SUAPS)

15 bis, rue Poncillon - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél : 04.73.29.32.00

Site : www.sport.clermont-universite.fr

MAIRIE DE CLERMONT-FERRAND

10, rue Philippe Marcombes -BP60 - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél : 04.73.42.63.63

Site : clermont-ferrand.fr

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PUY-DE-DÔME

Cité administrative - rue Pélissier - 63 032 Clermont-Ferrand

Tél : 08.20.25.63.10

Site : www.puydedome.caf.fr

LIVRET DE FORMATION DE L'INSPÉ CLERMONT AUVERGNE

INSPÉ Clermont auvergne,
36, avenue Jean Jaurès C.S. 20 001
63407 Chamalières Cedex
Tél : +33 (0)4 73 31 71 50